BnF Gallica

Mercure galant

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

. Mercure galant. 1695-05.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

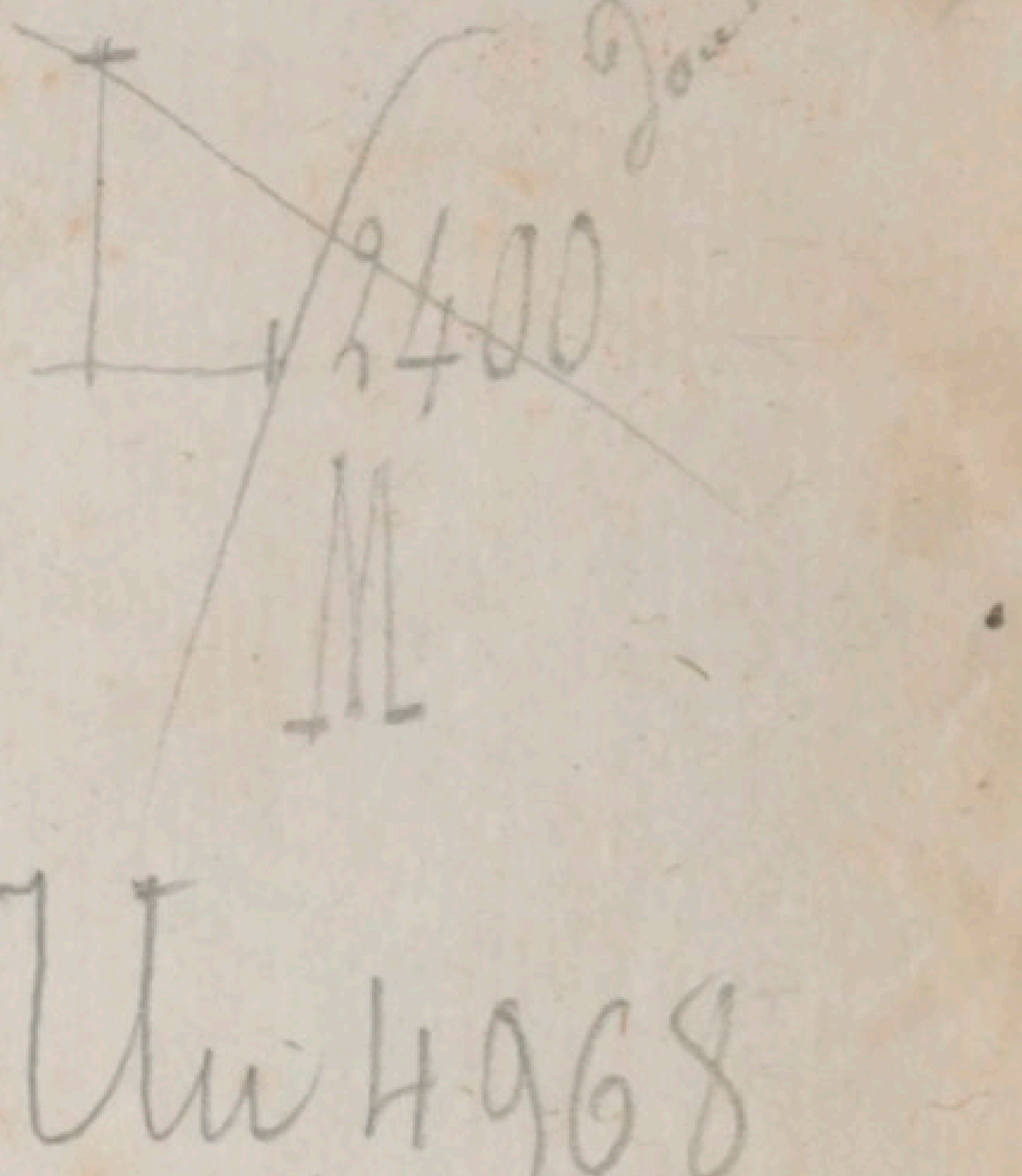
7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

LE

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Uu

(in compt. mg. Avis au lect. et
les planch.)



MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN.

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE

MAY 1695.

A PARIS,
Chez MICHEL BRUNET, Grand' Salle du Palais, au Mercure Galant.

ON donnera toûjours un Volume nouveau du Mercure Galant le premier jour de chaque Mois, & on le vendra Trente sols relié en Veau & Vingt cinq sols en Parchemin.

A PARIS,
Chez G. DE LUYNE, au Palais, dans la Salle des Merciers, à la Justice.
T. GIRARD, au Palais, dans la Grande Salle, à l'Envie.
Et MICHEL BRUNET, Grand'Salle du Palais, au Mercure Galant.

M. DC. XCV.

Avec Privilege du Roy.

GALANT

MAY 1695.

JE ne suis point surpris, Madame, que vous ayez trouvé de grandes beautez dans le Placet qui est au commencement de ma derniere Lettre, & qui renferme l'Eloge du Roy. On ne peut

parler de ce Monarque ſans dire de belles choſes.

Loüis eſt un Heros en guerre,
Loüis eſt un Heros en Paix.
Heros par ſes vertus, Heros
par ſes hauts faits,
Soit qu'il foudroye armé de ſon
puiſſant tonnerre,
Ou qu'à tout l'Univers il donne
le repos,
Il agit toujours en Heros.

Ces Vers ſont de Mr l'Abbé Saurin, dans un Portrait qu'il a fait de Sa Majeſté. Voicy de quelle maniere il le pourſuit en Proſe.

Ce caractere luy est si propre qu'il n'en sort jamais, & quoy qu'il semble se dépoüiller quelquefois de sa grandeur dans la maniere affable dont il traite ceux qui ont l'honneur d'approcher sa Personne, il conserve toujours cet air noble qui le distingue bien mieux des autres hommes que sa grandeur mesme. L'heroïque paroist dans tout ce qu'il fait, parce qu'il ne fait rien qui ne réponde à ses vertus sublimes qui animent toutes ses actions, & qui le font admirer de tout le monde. Les Israëlites demanderent à Moyse de ne leur pas faire voir

la face du Dieu Tout-puissant qu'ils adoroient, de peur qu'une Majesté si terrible ne portast dans leurs cœurs la terreur & la mort. Louïs qui est l'image de la Divinité sur terre, sçait si bien temperer par sa douceur l'éclat de cette majesté redoutable, qu'il inspire également l'amour, le respect, & la crainte, & chacun s'empresse de le voir, parce que la veuë d'un si grand & d'un si bon Maistre, excite dans l'ame de ses Sujets une joye qui n'est pas concevable. Il tient tous nos cœurs sous sa loy, & quand on le voit, on revere dans la majesté d'un

grand Roy, les bontez d'un ai-
mable Pere.

C'eſt cette joye qui fait les de-
lices de la plus belle Cour du mon-
de. Les beautez de Verſailles,
ce chef d'œuvre de la magnifi cen-
ce Royale, languiſſent, quand
elles ne ſont point animées par la
preſence de ce Prince, dont elles
tirent leur principal agrément.
S'il attire à ſoy les regards de
tout l'Univers, lorſqu'il paroiſt
à la teſte de ſes Armées toûjours
victorieuſes, qu'il foudroye les
remparts des Villes ennemies, &
qu'il force des forteresſes que la
nature & l'art avoient munies

de tout ce qui pouvoit les rendre imprenables, il n'eſt pas moins digne d'admiration lors qu'aſſis ſur ſon lit de Juſtice, il ſe dépoüille de ſes propres intereſts, pour n'écouter que la voix de cette Fille du Ciel, & ſe ſoumettre luy-meſme aux loix dont il eſt le ſouverain diſpenſateur, ou quand il s'applique à proſcrire le vice, à recompenſer la vertu, & à diſtribuer ſes graces d'une maniere qui les rend ſi pretieuſes à ceux qui les reçoivent. Enfin, ſoit qu'on l'enviſage comme un Conquerant redoutable, ou comme un Rey pacifique, ſa vie fournira toûjours

à l'Histoire des évenemens mer-
veilleux, & plus on aura de fide-
lité à écrire, moins on la rendra
croyable à la Posterité. La mode-
ration peut bien donner des bornes
à ses exploits, mais elle n'en sçau-
roit mettre à sa gloire qui en re-
çoit un nouvel éclat. Pour moy,
qui ne crois pas qu'on puisse desor.
mais y rien ajoûter, content de
l'admirer, je demande à Dieu
pour ce Prince,

Que ses fiers Ennemis vaincus,
Par ses bontez, par sa puissance,
Et charmez de tant de vertus,
Implorent enfin la clemence,
Et viennent demander la Paix,
Que son cœur genereux ne refuse
jamais.

N'eſt il pas temps qu'il joüiſſe en repos des fruits de tant de travaux, & qu'à l'ombre de ſes lauriers nous goûtions les douceurs de la Paix, ſans qu'elles ſoient alterées par les allarmes que nous cauſent les perils où il s'expoſe pour nous les acquerir?

Que laſſé d'entaſſer victoire ſur victoire,
Se voyant au deſſus des plus fameux Vainqueurs,
Il mette deſormais ſa gloire,
A ne triompher que des cœurs.

Voicy un nouvel Ouvrage de Mr de la Févrerie. Son nom ſeul en fait l'éloge, &

aprés avoir lû avec plaiſir tous ceux qui ont paru dans mes Lettres ſous ſon nom, comme vous me l'avez marqué pluſieurs fois, vous ne pouvez eſtre que tres-favorablement prévenuë pour celuy-cy.

CONVERSATION ACADEMIQUE.

A Madame la Comtesse de C. R. E.

JE vous ay dit, Madame, que Mr le President de P. faisoit bastir à la campagne. Nostre illustre Abbé voulut voir sa maison, & le President l'ayant sceu, l'en convia, & toute la troupe choisie que vous connoissez. Le

jour pris, l'Abbé m'envoya querir, & souhaita que je fusse de la partie. Il y a apparence que ce fut pour m'engager adroitement à vous faire la relation de cette ſçavante promenade. Quoy qu'il en ſoit, je me ſouviendray longtemps de ce voyage, & je vous en entretiendray avec plaiſir. Le jour eſtoit beau, la Compagnie agreable, & l'Hoſte fit parfaitement bien les honneurs du logis.

La maiſon du Preſident eſt ſituée ſur le bord de la mer, à trois quarts de lieuë de cette

Ville. Ce n'eſt point de ces maiſons de plaiſance qui partent plûtoſt de l'imagination des Poëtes, que des mains des Architectes. Ne vous attendez pas que je vous en faſſe une deſcription romanesque. Elle n'eſt ny magnifique, ny ſuperbe, mais ſeulement reguliere & commode, & ſans eſtre embellie de bocages & de fontaines, elle ne laiſſe pas de plaire par la beauté de ſon aſpect, & de ſes dehors, elle a les plus belles veuës du monde. D'un coſté l'on voit la mer, qui inon-

dant tout le rivage, vient deux fois le jour blanchir son écume au pied de ſes murailles. De l'autre on voit la Ville, qui couronne la cime d'une montagne environnée de pluſieurs fertiles coſteaux, & ombragée d'un grand Bois de haute futaye qui borne l'horiſon. Derriere cette maiſon eſt un tres beau & ſpacieux jardin, avec un grand Parc qui renferme tout ce qu'on peut ſouhaiter pour le plaiſir & la commodité de la vie. Au bout de ce Parc on découvre une vaſte pelouſe, ou

campagne, qui fait toute l'année un tapis de verdure fort agreable à la veuë; & au delà une grande étenduë de Pays, où les vents pouſſent tous les jours le ſable de la mer, & y forment des montagnes, qui par leur élevation & leurs cimes chenuës, inſpirent en meſme temps, l'horreur des deſerts & l'amour de la ſolitude. L'arrivée de la maiſon eſt belle, la court grande, & le corps de logis d'une juſte élevation. Deux gros pavillons l'accompagnent, & un tres-bel eſcalier

le partage en deux apparte-
mens fort bien menagez;
mais ce que je trouvay de
plus charmant dans cette so-
litude, c'eſt une terraſſe qu'-
on a élevée du coſté de la
mer. Elle eſt bien propor-
tionnée en longueur & en
largeur. Une baluſtrade re-
gne tout alentour, & quatre
rangs de Sapins extrémement
hauts, & toujours vers, ren-
dent cette promenade la plus
belle du monde. Les deux
extrémitez de cette terraſſe
ſont bornées par deux pavil-
lons. Dans le premier, qui

touche l'appartement du Président, il y a une belle & nombreuse Bibliotheque, où l'on voit tout ce qu'un Particulier a pû rassembler de plus rare & de plus curieux. Dans le second est un Salon magnifique, enrichy de dorures & de peintures. Comme il est sur le bord de la mer, on a pris plaisir à y representer tout ce que la Fable & l'Histoire ont dit de plus étrange de cet admirable Element. Ce Salon est percé de toutes parts, ce qui fait que l'on découvre aisé-

ment toute la coſte, & que l'on y conſidere avec plaiſir le flux & reflux de la mer qui bat au pied, & quantité de petites Barques qui vont à la peſche. Enfin, ſoit pour rêver, ſoit pour ſe délaſſer, on trouve là un aimable lieu de repos.

Le Preſident qui s'eſtoit rendu à cette maiſon le jour d'auparavant, nous vint recevoir avec la plus grande joye du monde, & aprés nous avoir embraſſez, & fait mille amitiez à chacun en particulier, il nous fit voir toute ſa

maiſon. L'Abbé qui a beaucoup d'intelligence dans l'Architecture, parut ſatisfait du baſtiment, & y trouva peu de choſes à redire. Chacun loüa & approuva ce qui luy plaiſoit le plus, ſelon ſon gouſt & ſon genie ; mais le Chevalier qui parle de tout pertinemment, nous ravit icy, à ſon ordinaïre. Je voudrois, Madame, que vous l'euſſiez entendu. Il auroit confondu tous les Maiſtres de l'Art, & jamais le Chevalier Bernin n'a dit de ſi belles choſes ſur le Louvre. Enſuite le Preſi-

dent

dent nous mena dans sa Bibliotheque, où pendant qu'il nous montroit quelques Livres curieux, le Chevalier toujours alerte, remarqua sur la table un petit Livre nouveau. Il l'ouvrit, & voyant que le nom de l'Auteur n'y estoit pas, il luy demanda de qui c'estoit. Ce sont, luy répondit-il, les Reflexions d'un Academicien de C... Quoy, ces Messieurs font des Livres, s'écria le Chevalier. L'Abbé qui les entendit; hé, je vous prie, voyons un peu ce que c'est. J'ay oüy parler de cette

Compagnie, mais je ne connois aucun de ces Messieurs, & je n'ay rien vû d'eux. Il y a moyen de vous contenter, luy dit le Presidente, pourvû que vous ayez un peu d'indulgence pour mon Amy, & que vous ne soyez pas de ces gens de Cour, qui ne sçauroient croire qu'il y ait rien de raisonnable & de poli dans la Province. Non, non, repliqua l'Abbé, la Cour ne m'a point gasté là-dessus, & sans avoir trop de passion pour mon pays, je suis persuadé qu'il y a d'habiles gens par tout.

Le Chevalier qui estoit dans l'impatience de voir cette Piece, se disposa à lire sans attendre davantage. Vous sçavez, Madame, qu'il est un grand lecteur, & qu'il lit avec une grace merveilleuse. Il donne du relief aux plus petites choses ; mais quand il veut, il lit d'un air & d'un ton malicieux, capable de décrier le plus excellent Ouvrage, & de le tourner en ridicule. On le pria d'éviter ces deux extrémitez, afin de juger plus sainement de celuy-cy, qui est intitulé, *Reste.*

xions & Meditations diverſes.

Aprés que le Chevalier en eut lû quelques unes, chacun en dit du bien, ſoit que la Compagnie vouluſt complaire au Preſident, qui prenoit intereſt à l'Auteur, ou que ce Livre le meritaſt en effet; mais comme je vous l'envoye, vous en jugerez vous meſme, vous qui jugez ſi finement des Ouvrages de l'eſprit, & qui connoiſſez à fond toute la delicateſſe de noſtre Langue, & toute la ſolidité de la Morale.

Les Reflexions, dit le Che-

valier en remettant ce Livre sur la table, ont succedé aux Apophtegmes des Sages, & aux Axiomes des Philosophes. Plus de Diogene Laërce, plus d'Epictete. Mr de la Rochefoucault & Mr Pascal ont supplanté ces gens là. Vous avez raison, dit l'Abbé, On n'a pas moins fait de découvertes dans le petit monde que dans le grand. Le cœur humain a de vastes regions qui nous estoient inconnuës ; & on peut dire que Mr Pascal & Mr de la Rochefoucault ont fait à l'egard de

l'homme, ce que Christophe Colomb, & Americ Vespuce avoient fait à l'égard du monde. Quand j'examine le cœur de l'homme, il me semble que je voy ces Cartes que l'on nous a données des Terres Australes, & des Pays inconnus. On y remarque des terres & des mers, mais personne n'y est encore abordé. On voit icy des plis & des replis, des passions & des mouvemens; mais personne ne les avoit pû ny penetrer, ny developer, la gloire en estoit reservée à ces grands Hom-

mes. Les uns nous ont découvert le Monde qui nous estoit inconnu ; les autres nous ont fait connoistre l'homme qui nous estoit caché. Quelques fameux Pilotes ont voulu dans la suite des temps penetrer plus avant que Colomb & que Vespuce; mais ils ont pery dans leur entreprise, ou ils n'ont découvert que des terres qu'il estoit impossible d'habiter. Ceux qui ont voulu rencherir sur Mr de la Rochefoucault & Mr Pascal, & prendre une autre route, se sont égarez,

& ce qu'ils ont reconnu dans le cœur humain, eſt ſi obſcur & ſi embaraſſé, qu'on ne peut faire aucun fond ſur leurs découvertes.

Le Preſident voyant la compagnie en train de cauſer, bien-aiſe de l'oüir, & de l'amuſer en attendant l'heure du dîner, leur preſenta des ſieges, & les fit aſſeoir inſenſiblement; aprés quoy l'Abbé continua de la ſorte. D'ailleurs ceux qui ne connoiſſent point le cœur de l'homme, ne croyent non plus ce qu'on leur en dit, que ce qu'on leur

raconte du nouveau monde, & des Antipodes. Ce n'eſt pas pour ces gens-là que Mr de la Rochefoucault & Mr Paſcal ont fait des reflexions; mais ce qui fait encore que l'on en profite ſi peu, c'eſt que l'on ſe contente de connoiſtre le mal, ſans vouloir y apporter le remede, & que ceux qui parlent ſi bien ſur la miſere, & la corruption de l'homme, ſont quelquefois les plus miſerables & les plus corrompus. On croit qu'il ſuffit de connoiſtre les vices pour eſtre vertueux, &

que toute la Morale consiste à bien remarquer les defauts des autres ; mais un peu d'ignorance & de charité est bien meilleure en ce point, que tant de lumiere & de speculation. Que sert à l'homme de sçavoir qu'il a un cœur qui a tant de plis & de replis, qui renferme un si grand vuide dans un si petit espace ; que l'interest & l'amour propre sont les deux tyrans qui le gouvernent, & qui causent tous ses mouvemens ? Toutes ces reflexions sont inutiles, si on ne luy apprend le secret

de chaſſer ces deux tyrans, & de redonner à ſon cœur la droiture & la tranquillité qu'ils luy ont fait perdre. Tout l'avantage que l'on peut tirer de ces nouvelles découvertes, c'eſt de ſçavoir maintenant où il nous en tient, mais cela ne ſuffit pas pour guerir nos deſordres. Il eſt à ſouhaiter que quelqu'un travaille ſur la raiſon, comme on a fait ſur le cœur humain, & qu'il nous découvre dans cette raiſon, tout ce qui eſt neceſſaire pour regler le cœur qu'elle doit conduire ; mais ce

qui eſt terrible, ceux qui ſe ſont appliquez à découvrir l'homme, & à nous en faire voir toute la miſere, ſe ſont efforcez de nous perſuader que l'eſprit eſt la dupe de ce cœur; qu'il n'eſt pas moins perverty que luy, & que noſtre raiſon eſt entieremeut troublée & corrompuë; qu'ainſi l'homme s'appuye en vain ſur les vertus morales, & que comme naturellement parlant il eſt incapable de tout bien, il ne doit attendre aucune conſolation de luy-meſme. Il faut avoüer que

c'eſt icy le dernier trait de la corruption de l'homme, & qui marque davantage la malice & la duplicité de ſon cœur : car ſous pretexte d'une cruelle charité, d'une ſevere morale, on nous dépoüille de tout bien, en nous oſtant la liberté & la bonté de noſtre cœur, d où procedent toutes les vertus. Ces gens ont fait dans la Morale, ce que Calvin a fait dans la Religion. Il n'y a point eu de perſonne au monde qui ait mieux concilié le neant & la foibleſſe de l'homme, mais il l'a pri-

vé de tout ſecours, & l'a abandonné dans la miſere & dans ſon infirmité. Il luy a refuſé la grace, comme ceux-cy la raiſon, & il l'a reduit dans le deſeſpoir du coſté de ſon ſalut, comme ont fait ceux-cy du coſté de la conduite; nulle aſſurance du coſté de Dieu, nulle aſſurance du coſté des hommes. Mais ce parallele me meneroit trop loin, & je ne m'apperçois pas que je parle toujours.

C'eſt une marque que nous ne nous ennuyons pas de vous écouter, dit le Marquis,

& en verité il n'y a rien de plus raisonnable & de plus juste que ce que vous venez de dire sur les Auteurs des Reflexions morales, ce qui m'a fait souvenir de ce que cet illustre Academicien, qui a eu l'honneur d'estre choisi pour écrire la Vie du Roy, répondit si plaisamment à un Gentilhomme du Maine, qui luy demandoit son avis sur les Reflexions qu'il vouloit faire imprimer. *Je croy*, luy dit-il, *qu'il y aura la moitié du monde damné par reflexion.* Il est vray, dit le Docteur, que ces sortes

d'ouvrages ſont aujourd'huy bien communs ; mais s'il eſt bién aiſé de faire des reflexions, il eſt mal-aiſé d'en faire de bonnes. Tous les objets ont tant de faces, que pour peu qu'on s'y arreſte, on en découvre quelqu'une, qu'un autre n'aura pas apperçûë ; mais pour les voir du bon coſté, & pour y remarquer quelque choſe de rare & qui puiſſe ſervir aux autres, il faut avoir la vûë juſte, fine & délicate ; autrement on ne voit rien que de travers, que groſſierement, d'un œil com-

mun & vulgaire. Cependant tout le monde ſe pique d'une excellente penetration d'eſprit, & ne veut pas regarder les choſes comme les autres. Tout s'examine par reflexion, & par ſpeculation. C'eſt l'étude du grand monde, & des faiſeurs de livres. On voit tous les jours des Ouvrages qui portent ce titre. Conſeils de la Sageſſe, avec des Reflexions. L'Eſprit de l'Ecriture Sainte, avec des Reflexions. La Morale d'Epicure, avec des Reflexions, &c. Livres qui d'ailleurs ſont excel-

lens, & qui meritent l'approbation qu'on leur a donnée, mais enfin on reflechit sur tout, & on peut dire que l'on a inventé autant de Lunettes spirituelles, & de manieres pour considerer, & pour envisager les Sciences, que Messieurs de l'Observatoire en ont fabriqué pour contempler les Astres, & pour faire leurs reflexions Astronomiques, car ces Messieurs ne sont pas aussi sans reflexions, c'est à quoy ils s'appliquent tous les jours.

Il me semble, dit le Presi-

dent, qu'il y a bien de la dif-
ference entre des Remarques
& des Reflexions ? La pluſ-
part de ceux qui ont travaillé
ſur la Morale, ont fait d'aſſez
bonnes Remarques, mais
peu ont fait de bonnes Re-
flexions; car reflechir ſur un
ſujet, c'eſt non ſeulement le
conſiderer, l'examiner, le
penetrer, mais encore en ti-
rer & en extraire l'eſſence:
bien plus, c'eſt luy faire pro-
duire & créer un autre ſujet.
Toute reflexion eſt bien une
remarque, mais toute remar-
que n'eſt pas une reflexion.

Les reflexions ne ſe font que ſur les matieres qui concernent la vie & la conduite des hommes ; ſur toutes les autres choſes du monde, ce ſont des remarques, des obſervations. Vous trouverez peut-eſtre cette diſtinction delicate, & que je ne l'explique pas aſſez clairement, mais je vous la laiſſe à examiner, & vous dis en deux mots, reflechiſſez ſur voſtre conduite ; obſervez & remarquez les Arts & les Sciences. Toute la ſageſſe, toute la vertu eſt une reflexion, tou-

tes les Sciences, tous les Arts ſont des remarques & des obſervations. Pour moy, dit le Chevalier, je n'examine pas les choſes ſi exactement, & je ne voudrois que deux Livres pour eſtre ſage, ſçavant, & content, les Eſſais de Montagne, & les Reflexions de Mr de la Rochefoucault. Vous devriez bien y joindre Seneque & Plutarque, dit le Marquis, quand ce ne ſeroit que pour l'eſtime qu'en a fait Montagne. C'eſt la raiſon pourquoy je m'en paſſe, repliqua le Chevalier, parce

que je trouve dans Montagne tout ce qu'ils ont de meilleur, & je ne sçaurois vous dire, j'estime Plutarque, mais je ne l'aime pas. Je trouve Montagne, & l'Auteur des Reflexions plus de mon gouſt & de mon humeur; enfin je les aime autant que je les estime. Je fais grand cas, dit l'Abbé, du Testament de Mr de la Hoguette. Je connois un bel esprit qui l'appelle un Montagne Chrestien, pour le distinguer de ce dernier qui est un peu libre, & auquel neanmoins il ressemble beaucoup.

Charon eſt le Singe de Montagne, répondit le Docteur, & on ne lit jamais l'un ſans ſe ſouvenir de l'autre; mais il eſt certain que la Hoguette a eſté le Montagne ou le Charon de noſtre ſiecle. Jamais deux eſprits & deux humeurs ne furent plus ſemblables; & ſi nous recevions la Metempſycoſe, nous pourrions dire que l'ame de Montagne avoit paſſé dans le corps de la Hoguette. Ils ont le meſme feu, la meſmẽ vivacité, & tous deux une penetration de genie, & une

droiture d'ame & de bon ſens qui donne à leurs Ecrits preſque tout le meſme caractere. Cependant ils ſont differens en beaucoup de choſes. Montagne eſt plus obſcur, & moins appliqué. La Hoguette eſt plus clair, & plus tendu. L'un a de l'ordre, & ſuit pied à pié, prouve ce qu'il avance, & fait voir ſa probité, juſques dans ſa maniere d'écrire. L'autre eſt confus, ſans ordre, & ſans liaiſon, ſuit les objets qui ſe preſentent à ſon eſprit, ſans s'arreſter ſur aucun en particulier,

& se trompe luy mesme en trompant toujours ses Le-
cteurs. Ils sont tous deux su-
jets aux redites, ce qui n'est
pas moins le defaut des ce-
lebres Ecrivains que des me-
diocres. Ceux-cy manquent
d'invention & de pensées, &
n'envisagent que de loin les
objets, parce qu'ils ont la vûë
trop courte pour en voir tou-
te l'étenduë du premier coup.
Comme ils ne les penetrent
pas assez d'abord, ils sont
obligez de les retoucher plu-
sieurs fois pour les bien com-
prendre. Ceux-là au contraire

enviſagent les objets tout entiers d'une ſeule veuë ; & comme ils ont une grande intelligence, ils en découvrent toutes les qualitez, & leur donnent differens tours & divers biais.

Le ſtile de Montagne & de la Hoguette eſt également concis & ſerré, & parce qu'ils penſent de meſme, ils s'expliquent ſouvent de la meſme ſorte ; mais ce qui eſt ſurprenant, c'eſt que la Hoguette qui a écrit dans un temps où la pureté & la politeſſe de noſtre Langue l'ont miſe

dans sa perfection, parle presque aussi mal que Montagne, qui vivoit dans un siecle où elle ne faisoit que sortir de la barbarie. Il est neanmoins plus intelligible que Montagne, ce qui fait voir que l'obscurité de ce dernier vient autant de ses pensées que de ses paroles ; si on ne disoit plûtost, que ce qui rend la Hoguette plus clair, c'est qu'il a pensé plus nettement & plus simplement les choses. En effet, je trouve que Montagne est plus embaraſſé, soit que ses pensées soient plus

élevées, ou qu'il n'ait pas vonlu se donner la peine de les faire entendre. C'est icy où l'on peut remarquer la difference de leurs esprits. Montagne avoit un feu d'éclair qui perce & qui éblouït. Il avoit ce qu'on appelle d'agreables visions, & la promptitude avec laquelle ces visions passent, fait qu'il luy estoit assez difficile de les faire bien remarquer aux autres. Il faudroit que ses Lecteurs eussent le mesme brillant & la mesme vivacité d'esprit que luy, pour les appercevoir

tout entiers. La Hoguette avoit des lumieres d'eſprit moins ébloüiſſantes; il penetroit & contemploit les objets à loiſir. Il ſe donnoit à eux, ils ne s'offroient pas à luy. Montagne avoit plus d'élevation, & il n'avoit rien de bas, que l'affectation de vouloir paroiſtre grand. La Hoguette eſt ſimple, toujours égal, & va ſouvent terre à terre. L'un a l'air d'un grand Seigneur, l'autre d'un ſimple Gentilhomme.

Pour les mœurs, l'un eſt Chreſtien, l'autre eſt Philo-

ſophe. Montagne fait douter de ſa Religion, la Hoguette affecte un peu trop de la perſuader. Ils ont tous deux étudié la Nature, mais diverſement. L'un n'y trouve qu'ordure & corruption, & n'en donne pas une juſte idée, l'autre la conſidere de plus prés, & trouve en elle la ſource & les principes de nos reglemens, & de noſtre conduite. Montagne détache les hommes des Loix, pour les attacher à la Nature; la Hoguette attache les hommes à la Nature pour les attacher

aux Loix. L'un conduit l'homme par la pure nature, par la droite raiſon, par la veritable Religion; l'autre luy fait voir les miſeres de la nature, les foibleſſes de la raiſon, les incertitudes de la Religion; mais la maniere dont Montagne traite ces choſes, eſt un peu trop forte. Elle gaſte plus l'homme qu'elle ne l'inſtruit, & elle eſt bien plus propre à faire des impies & des libertins, que des ſages & des devots. Le Teſtament de la Hoguette, & ſes autres Ecrits ſont donc meilleurs &

plus utiles que les Essais de Montagne; mais enfin, pour ne point dissimuler, il y a je ne sçay quoy dans les Ecrits de celuy-cy qui charme & qui plaist davantage que dans ceux de l'autre. Ils sont plus dangereux, mais ils sont plus agreables; & je puis conclure que la Hoguette a esté un bon disciple d'un méchant Maistre, & n'a pas fait comme Charon, qui en l'imitant a rendu sa doctrine encore plus suspecte.

Jamais Plutarque n'a fait un si beau parallele, dit le

Preſident, voyant que le Docteur avoit ceſſé de parler, & que chacun luy donnoit des loüanges. J'en ſuis charmé, & d'autant plus, que vous n'avez rien emprunté de Balſac ny de Mademoiſelle de Gournay, pour faire l'Eloge & la Critique de Montagne. Je croy meſme que Mr le Chevalier doit eſtre content, quelque paſſion qu'il ait pour cet Auteur. Le Chevalier alloit répondre, mais le Marquis le prevenant; il faudroit qu'il fuſt bien difficile, dit il; & Mr le Docteur n'a t-il pas

conclu en faveur de Montagne, contre Charon & la Hoguette, du moins pour le plaisir & l'agrément de la lecture? Comme ces sortes de Livres sont des reflexions en grand, & que nos Auteurs modernes ont puisé là-dedans leurs maximes, & leurs Meditations morales, nous y devons avoir recours pour nostre conduite; car enfin les Anciens ont esté de grands Maistres dans les mœurs.

J'admire Epictete. C'est de tous les Philosophes Payens, je ne diray pas le plus Chre-

ſtien, je hais la turlupinade; mais celuy qui a eu des ſentimens plus Chreſtiens touchant la Diviniré, & la conduite de l'homme. Enfin, s'il m'eſtoit permis, comme à S. Hierôme, de faire une Litanie des Saints Philoſophes du Paganiſme, je reclamerois Epictete aprés Socrate, & devant Seneque. Ce dernier Sage de l'Antiquité a ramaſſé en ſa perſonne toute la vertu & toute la ſageſſe des autres. C'eſt le dernier effort de la Philoſophie mourante. La bonté & la pureté de ſes

mœurs, reluit dans sa doctri-
ne, & ce qu'Arrien a recueilly
de ses paroles & de ses Ecrits,
sont autant de solides reflé-
xions qui contiennent une
excellente morale pour tous
les hommes. C'est avec rai-
son qu'on a donné à ce petit
Ouvrage, qui est un abregé
de toute la Philosophie, le
nom d'*Enchiridion*, qui signi-
fie un Poignard, ou une arme
portative pour nous défen-
dre contre nos passions, &
contre toutes les choses fa-
cheuses qui nous arrivent
dans la vie. Nous ne devons

non plus estre que les Espagnols sans cette espece de Poignard. J'approuve encore du Vair, qui luy a donné le nom de *Manuel*, pour nous apprendre que nous devons toujours avoir cet enseignemens à la main, & en faire une continuelle étude. Mr l'Abbé, continua le Marquis, qui sçait le prix des choses & les unir à propos, n'est jamais sans Epictete, & il a fait relier son Enchiridion avec les Reflexions morales de Mr de la Rochefoucault, qu'il porte toujours sur luy. Que cette

union eſt juſte & raiſonnable! qu'il y a de plaiſir à faire le tiers avec deux auſſi honneſtes gens! Saint François de Sales devoit une partie de ſa ſainteté à l'Imitation de Jeſus-Chriſt, & au Combat ſpirituel, qu'il portoit toujours ſur ſoy reliez enſemble. Nous pouvons dire auſſi que Mr l'Abbé doit une partie de ſa ſageſſe & de ſa vertu à Epictete, & au Duc de la Rochefoucault. En verité, Mr le Marquis, vous outrez les choſes, dit l'Abbé, il ne s'agiſſoit que de loüer Epictete, &

vous loüez tous ceux qui ont de la veneration pour luy. Gardez ces loüanges-là pour vous, il n'y a perſonne qui les merite mieux, parce qu'il n'y a perſonne qui faſſe mieux ſon profit de cet Auteur. Il eſt vray que je l'eſtime, mais ſes conſeils ſont un peu trop au deſſus de ma portée; & à ne vous rien déguiſer, ſa Philoſophie n'eſt pas trop de mon gouſt. Il en eſt de ce Livre cy comme de bien d'autres. On les veut avoir, on les lit, on les porte meſme ſur ſoy, mais bien ſouvent plû-

toſt par vanité, pour paroiſtre vertueux, ou ſçavant, que pour devenir meilleur, ou plus habile, que par inclination, ou par étude. Ainſi, Monſieur, ne tirez point de conſequence à mon avantage des deux Livres reliez enſemble que je vous ay prêtez. C'eſt toujours une bonne marque, dit le Docteur, que d'aimer les bons Livres. La difficulté conſiſte à les bien choiſir; mais chacun a bon gouſt là-deſſus, & je ne blâme perſonne de ſuivre ſon inclination en cela, car il eſt

certain qu'on profite plus avec les Auteurs qui ont du rapport avec nostre genie & nostre humeur. Quel profit peut faire un esprit doux & poly avec Tertulien ? Il est d'excellens Peres de l'Eglise, & d'excellens Philosophes de toutes sortes de caracteres, choisissez celuy qui vous accommodera le mieux ; il ne s'agit que de bien faire & de bien vivre, chacun vous l'enseigne également en sa maniere. Je m'en tiens à Seneque, dit le Chevalier, & je me serts pour ce sujet de

l'Ouvrage, qui a ramaſſé dans un bouquet toutes les fleurs de ce Philoſophe. Je me fatiguerois à les chercher dans ſes Ecrits, quoy qu'ils en ſoient pleins; plus les choſes ſont agreables & faciles, plus elles apportent de fruit pour l'inſtruction. Le Cardinal du Perron preferoit Ciceron à Seneque, & Meſſieurs de Port Royal mépriſent l'un & l'autre. Mais ces Sçavans me permettront d'eſtimer Ciceron, & d'aimer Seneque, & n'en déplaiſe à mon Couſin le Cardinal du Perron, car

j'ay l'honneur d'eſtre ſon Pa-
rent, je préfere Seneque à Ci-
ceron, & une de ſes Epiſtres
à toutes les Offices & les Tuſ-
culanes. Ciceron n'excelle
que du coſté de l'Orateur. Il
eſt beau de tous coſtez, dit
l'Abbé, mais on doit regler
ſon eſtime & ſon amitié pour
les Livres ſur le profit qu'on
en tire, & non pas ſur l'opi-
nion & le gouſt des Auteurs.
Que l'on condamne Epicure
tant que l'on voudra ; que
ſur ce nom le Peuple ſe ré-
volte contre ſa morale, ce
Philoſophe aura toujours

l'approbation des esprits raisonnables & des honnestes gens ; parce qu'il y a toujours du profit à faire dans ses Ecrits. C'estoit le Favory de Seneque, & je ne suis point surpris de la réputation que Mr des Coutures s'est acquise en donnant sa Morale au Public. Mais Mr des Coutures a donné la sienne en mesme temps, interompit le Chevalier; car les Reflexions qu'il y a jointes en font la plus grande partie Quoy qu'il en soit, reprit l'Abbé, c'est un bon Livre, & qui est écrit

avec beaucoup de politeſſe, & d'agrément. Il eſt là quelque part, dit le Preſident, & j'ay auſſi ſa traduction du Poëte Lucrece ; mais voſtre mot d'agrément me fait rire. Il eſt extrémement à la mode; on le trouve dans tous les Ouvrages nouveaux, & on luy donne diverſes ſignifications qu'il n'avoit pas autrefois. Mais n'eſt-il pas étrange que des gens faſſent des Livres, qui n'ont pour tout acquis qu'une douzaine de mots, ſur leſquels ils font rouler tout un Ouvrage. La

pluſpart des Auteurs moraux & reflexifs, pour parler comme eux, ne ſont pas exempts de ce defaut. Qui leur ôteroit les mots de mediter & de meditations, de reflechir & de reflexions, de ſpeculer & de ſpeculations, de ſage & de ſageſſe, de Philoſophe & de Philoſophie, détruiroit toute la morale que nous debitent ces faux & nouveaux Philoſophes. Ces gens là devroient plûtoſt faire des Romans que des traitez de Morale & de Sageſſe; mais tout le monde veut faire le Tartufe.

Ainſi nous pouvons dire adieu à la ſaine & veritable Morale, ſi nous nous amuſons à écouter davantage le chant de ces Syrenes du ſiecle.

Le Preſident alloit continuer, & il n'eſtoit pas au bout de ſa Critique, mais un de ſes gens vint l'avertir qu'on avoit ſervi le dîné. La Compagnie s'eſtant levée, il nous mena dans un appartement tres-propre, où nous trouvâmes un grand & magnifique repas. On n'avoit rien oublié de ce qui pouvoit contribuer

à la bonne chere. Je ne vous diray point auſſi que ce fut un Banquet des ſept Sages, nous n'eſtions que ſix, & ces Meſſieurs les beaux Eſprits ſe réjoüirent comme d'autres hommes. L'on dit de belles choſes, mais on ne ſongea pas toujours à les dire. Vous vous étonnerez ſans doute, de ce que parmy tant de Demi-dieux il n'y avoit pas une ſeule Déeſſe, & vous croirez peut-eſtre que l'on avoit banni exprés toute occaſion de galanterie, d'une partie que l'on avoit faite pour

pour les plaisirs de l'esprit seulement. Ce n'estoit pas cela, Madame; une ou deux Aspasies auroient fort bien trouvé leur place dans ce Banquet academique, mais l'indisposition de Madame la Presidente l'avoit empêchée de venir faire les honneurs de sa maison, & Madame la Marquise est à Paris il y a deux mois: ce qui faisoit dire souvent au Chevalier & au Marquis, qu'il manquoit quelque chose a cette Feste, & que les plaisirs de l'homme sur la terre n'estoient jamais ac-

complis ; car c'eſt une des maximes du Chevalier, que les Dames ſont l'aſſaiſonnement des Compagnies, & qu'il y en faut toujours un peu.

Aprés le dîné, qui fut aſſez long, on ſe leva de table, & voyant que la chaleur eſtoit diminuée, on propoſa de prendre le divertiſſement de la mer. Nous allâmes donc ſur le rivage, où nous nous mîmes dans un Bateau qui ne ſert que pour la promenade, & qui eſt richement & galamment équipé. Le Navire d'Argos, le Vaiſſeau que

monta Platon, la Barque de Seneque, n'ont pas porté une plus noble charge. La mer en étoit toute fiere, & les flots en écumoient d'orgueil. Ainſi fumes-nous portez inſenſiblement à la vûë des Iſles de Gerzay & de Garnezay, & aprés avoir fait pluſieurs tours comme en triomphe ſur ce redoutable & terrible Element, nous vinmes aborder au pied de cette Terraſſe dont je vous ay parlé. Nous montâmes dans le beau Salon pour nous repoſer: la colation nous y attendoit. Comme l'air de la

mer donne de l'appetit, quel-ques-uns mangerent un peu, mais voyant que la nuit approchoit, nous prîmes congé du Préſident, qui nous laiſſa aller avec beaucoup de peine, & nous arrivâmes icy ſur les dix heures du ſoir.

Toute autre que vous, Madame, prendroit peu de plaiſir à cette Relation; mais comme je ſçay que vous vous intereſſez dans tout ce qui regarde noſtre illuſtre Abbé, vous ſerez peut-eſtre bien-aiſe d'apprendre de quelle maniere il paſſe icy le temps.

Je voudrois qu'il se fust donné la peine de vous faire ce recit, il s'en seroit acquitté de meilleure grace, mais je puis vous assurer qu'il ne l'auroit pas fait avec plus de soin de vous plaire, puis qu'il n'y a personne qui soit avec plus de passion que moy, vostre tres, &c,

La galanterie qui suit vous divertira. Elle est de Mr de Serencourt de Mondidier.

LA LINOTTE.

Sans moy, sans un heureux secours,
Vostre Linotte, Iris, auroit finy ses jours.
Depuis vostre depart languissante & muette
Elle ne se connoissoit plus.
Tous mes soins estoient superflus,
Elle estoit sourde à ma fleurette.
I'avois beau luy parler de vous.
Vostre nom qui devoit luy donner un ton doux,
Sembloit augmenter son silence.
Ie la flatois de l'esperance
Qu'elle vous reverroit, & que vostre retour

Devoit luy marquer voſtre a-
mour,
A toutes mes raiſons elle eſtoit in-
ſenſible.
La voyant ſans force & ſans
voix,
Ie la crus morte mille fois,
Et cette crainte, Iris, m'a paru
plus terrible
Que je ne puis vous l'exprimer.
I'allois nuit & jour à ſa cage;
Ie tâchois d'imiter voſtre aimable
langage.
Ie luy diſois qu'il falloit vous ai-
mer.
Au lieu de me répondre elle battoit
de l'aile,
I'eſtois impuiſſant auprès d'elle,
Et mes vœux, ma voix, & ma
main
Eſtoient un ſecours foible & vain.

Enfin, desesperé, craignant tout de vous-mesme,
Qui m'aviez confié le sort de cet Oiseau,
Ie crus qu'il luy falloit un compagnon nouveau.
Déja d'autres Oiseaux avec un soin extrême,
Avoient, mais inutilement,
Tâché d'adoucir son tourment.
Ce compagnon nouveau luy redonne la vie,
C'est un Serin qu'on dit estre de Canarie,
Mais je croy bien plûtoſt qu'il eſt venu des Cieux.
Son chant eſt tout miſterieux;
Il coule mille tons, & ſçait marquer la note
A voſtre charmante Linote.
Elle reçoit bien ſes leçons;

Elle apprend du Serin les airs & les chanſons,
Et lors que le Serin l'appelle,
Voſtre Linotte eſt un Echo fidelle.
Il n'en falloit pas moins pour l'Oiſeau ny pour moy ;
Il ne craint plus la mort, ny moy voſtre reproche.
Grace au Serin, tous deux, par un je ne ſçay quoy,
D'un charme plus puiſſant nous reſſentions l'approche.
Mille gens diroient que l'amour
Agit ainſi ſur toutes choſes,
Et que telles Metamorphoſes
Font ſentir aux Amans des tranſports nuit & jour.
Chacun ſçait ce que c'eſt qu'un amoureux martire,
Mais ſans rien s'appliquer, Iris, je puis vous dire,

Que cet exemple nous fait voir
Combien l'amour a de pouvoir.
Si vous sentiez ce que c'eſt que ſa flame,
Si vous pouviez lire au fond de mon ame,
Vous ſçauriez, belle Iris, que ce qui vient de vous...
Mais c'en eſt trop, parlons de la Linotte.
Elle a pour ſon Amant un ſon charmant & doux.
Que ne puis-je chanter ſur cette meſme note!

Voicy d'autres Vers, faits par un Abbé qui n'a pas moins de genie pour la Poëſie Françoiſe que pour la Latine.

IMITATION DE L'ODE

d'Horace qui commence par,

Quem tu Melpomene semel.

SCavante Muse de la Scene,
Sage & divine Melpomene,
Celuy qui de tout temps docile à vos leçons,
A receu de vos yeux un regard favorable,
Mèprisera l'éclat le plus durable,
Et vivra content de vos dons.
Il n'ira pas chercher la gloire
Au milieu des sanglans combats,
Et la plus illustre victoire
N'aura pour luy que de foibles appas.

Ami du doux repos dans un ſombre
boccage,
Il paſſera ſes jours aſſis prés d'un
rivage,
Reſvant tranquillement, & com-
poſant des Vers
Qui feront bruit dans l'Vnivers.
Dans Paris aujourd'huy les plus
fameux Poëtes
Daignent me mettre enfin au rang
des beaux eſprits;
Déja les envieux & leurs ligues
ſecretes,
S'attachent moins à mes Ecrits.
O Muſe, qui reglez les accords de
ma Lire,
Qui pouvez animer les rochers &
les bois, [*rer la voix,*
Et d'un Cygne mourant leur inſpi-
Si chacun maintenant s'empreſſe
pour ma Lire,

Si le paſſant m'obſerve, & me ſuivant des yeux,
Tient attachez ſur moi ſes regards curieux,
Si je plais, & ſi je reſpire,
Par vous je reſpire & je plais,
Et ſi quelqu'un m'applaudit & m'admire,
Il n'admire que vos bienfaits.

Je vous ay promis une ſeconde réponſe à la Lettre d'un Peripateticien, que je vous envoyay il y a deux ou trois mois. Il faut vous tenir parole.

RESPONSE

D'UN CARTESIEN.

J'Ay lû, Monsieur, dans le Mercure du mois de Février dernier, une Objection contre l'opinion de M Descartes touchant les sensations ; mais quoy que cette Objection ne soit point nouvelle, & n'attaque pas moins l'explication qu'en donne la Philosophie de l'Ecole, que la sienne, elle merite neanmoins une Réponse, pour la sincerité qui paroist

dans la Lettre de celuy qui l'a pro-
posée. Voicy à quoy se reduit cette
Objection.

Si l'opinion de M^r Descartes estoit veritable, Que l'ame est le sujet unique des sentimens de joye & de tristesse, de plaisir & de douleur qu'elle ressent, & que le corps, comme estant tout materiel, en est incapable, & n'est que la cause occasionnelle de ces sentimens, il s'ensuivroit que J. C n'auroit rien souffert pour nous; car les Peres tiennent qu'il n'a esté passible qu'en sa partie inferieure, & que son Ame sainte joüissoit de la vision beatifique dés le moment de

sa creation & de son union hypo-
statique avec le Verbe divin, non-
obstant tous les tourmens qu'il
souffroit. Or il implique contra-
diction de croire que l'Ame de J.
C. ait pû en mesme temps jouir de
la vision beatifique, qui exclut
toutes sortes de peines, & souf-
frir des douleurs extrêmes dans
les tourmens. Donc il faut croire
que l'Ame de J. C. n'a pas esté
heureuse dans le temps de ses tour-
mens les plus cruels. quoy que le
contraire paroisse un dogme de foy,
non à la verité décidé par aucun
Concile, mais dont personne n'a
jamais douté; ou que M. Descar-

tes s'eſt trompé en mettant uni-
quement dans l'ame de l'homme le
ſiege du plaiſir & de la douleur.

Comme par cette objection il
ſemble qu'on ait voulu faire naî-
tre une conteſtation entre la Theo-
logie & la Philoſophie, & que
par le reſpect qui eſt dû à l'une on
ait voulu fermer la bouche à l'au-
re, il ſera bon de diſtinguer d'a-
bord leurs differens caracteres par
quelques propoſitions, qui condui-
ront naturellement à la déciſion de
la difficulté proposée.

La Theologie donne à l'homme
la connoiſſance des miſteres de
Dieu. La Philoſophie eſt une

connoissance, ou pour mieux dire, une recherche des causes naturelles. La premiere assure l'homme de la verité des misteres sur le fondement de la revelation divine, quelque élevez que ces misteres soient au dessus de son esprit, rien n'estant plus raisonnable que de croire à la Parole de celuy qui est la Verité mesme, & de se soumettre à son Createur. La seconde donne à l'homme une grande matiere d'exercer son esprit, chacun s'estant fait differentes routes pour arriver à la connoissance des causes naturelles, sans s'en estre pû asßurer jusqu'à present que d'un

petit nombre. Mundum tradi-
dit disputationibus eorum.
Mais il ne faut pas croire que les voyes, par lesquelles chacun cherche la verité dans les choses naturelles, ne soient pas bonne, sous prétexte que la foiblesse de son esprit ne luy permet pas de les pouvoir concilier avec les misteres, ne pouvant trouver de proportion entre les choses soumises à sa raison, & celles ausquelles sa raison doit estre soumise. Ce sera uniquement le partage des Bienheureux dans l'autre vie, où voyant Dieu face à face, ils découvriront en luy le principe & les rapports de tou-

tes les veritez, & le concours heu-
reux de toutes les differentes voyes
que Dieu avoit données à l'hom-
me pour y parvenir.

Quoy que tous les misteres de
Dieu soient d'une certitude éga-
lement infaillibles, il n'y a nean-
moins que ceux qu'il luy a plû
reveler aux hommes, qu'on puisse
dire estre matiere de foy ; & à
l'égard de ceux qu'il ne leur a point
revelez, il est dangereux d'en
vouloir rien déterminer par les
conjectures de l'esprit humain, &
témeraire de vouloir proposer aux
autres ses conjectures comme arti-
cles de foy. C'est sur ces principes

qu'on peut juger solidement, si la pensée de M Descartes, que c'est l'ame qui est le sujet unique du plaisir & de la douleur, est opposée à la verité de foy, Que J. C. a veritablement souffert pour nous, par les tourmens qu'il a endurez pour le salut des hommes.

La Foy nous oblige de reconnoistre en J. C. l'union de deux natures, de la nature divine avec la nature humaine, pour procurer le salut des hommes par les souffrances d'un Homme-Dieu, parce que la nature divine estant incapable de souffrir la peine deuë au peché de l'homme, dont il a voulu

se charger, & la nature humaine seule ne pouvant meriter le pardon à l'homme par quelques souffrances que ce fust, l'union seule de ces deux natures en une personne, a pû allier ensemble le merite des souffrances avec la capacité de souffrir; mais cette union n'a point confondu ces deux natures, & la bassesse de l'une n'a rien diminué de la grandeur de l'autre.

Le Verbe divin qui estoit Dieu, n'a pas cessé de l'estre, ny par consequent alterer en rien le souverain bonheur qu'il trouve dans la possession de luy mesme, nonob-

stant son union à une nature in-
firme & passible, telle qu'est la
nostre, & qu'il n'a prise qu afin de
pouvoir souffrir pour nous; mais
il n'est pas certain d'une certitude
de foy, que dés le moment de cette
union, la divinité de J. C. ait
communiqué à son ame tous les
avantages de la Gloire éternelle,
& de la vision beatifique, dans
une plenitude entiere, continuelle,
& sans interruption dans tous les
momens de sa vie. Nous pouvons
bien croire que J. C. comme hom-
me, a esté incapable de tous les
defauts des hommes, tels que sont
l'ignorance, la prevention, les

fauſſes opinions, les doutes, les incertitudes; qu'il a eu en naiſſant une parfaite ſageſſe; qu'il a eſté impeccable, & aſſuré pour luy-meſme du ſalut qu'il eſt venu apporter & faire meriter aux autres. Nous connoiſſons encore par l'Ecriture que le Verbe divin s'eſt ſervi de l'Ame de J. C. Homme, comme d'un canal pour communiquer aux hommes ſes divines inſtructions, & leur montrer la voye du ſalut, & que pour autoriſer ſa doctrine, il s'eſt ſervi de l'attouchement même de ſon Corps pour faire les plus grands miracles que lors de ſa Transfigu-

ration

ration il a fait paroistre au dehors sur son humanité quelques rayons de sa lumiere ; mais comme il avoit choisi la voye des souffran. ces & de la mort pour acquerir à luy & à ses Elûs la possession de la Gloire, il a voulu se donner toutes les foiblesses qui le pouvoient rendre plus capable de souffrir, & bien loin de diminuer ses souffrances, comme il a fait dans les saints Martirs, par la veuë de la Gloire qu'il possedoit comme Dieu, & qu'il estoit assuré de posseder bien tost comme homme, & par la charité ardente qui le portoit à souffrir pour les hommes,

& à satisfaire pour eux à la juſtice de ſon Pere, par un artifice admirable de cette meſme charité, il s'eſt privé de tous ces ſecours pour pouvoir ſouffrir davantage, & d'une maniere plus pure & digne d'un Homme-Dieu. Enfin, preſt d'entrer dans la carriere de ſes ſouffrances, qui devoient eſtre ſuivies auſſi toſt de ſon triomphe, il ne s'y prépara que par cette Priere admirable qu'il fit à ſon Pere aprés la Cene, Clarifica me, Pater, claritate quam habui ab initio antè quàm mundus fieret, &c. *ce qui marque bien que la gloire qu'il poſſedoit*

de toute éternité comme Dieu, ne fut communiquée pleinement à son Humanité que par sa mort, & aprés sa mort; & qu'ainsi il n'en estoit point encore en possession comme homme, avant & pendant le temps de ses souffrances. C'est pourquoy il dit luy mesme à ses deux Disciples qui alloient à Emmaus le jour de sa Resurrection, Oportuit Christum pati, & ita intrare in gloriam suam; *& à ses autres Disciples ensemble*, Data est mihi omnis potestas in cœlo & in terra. *A la verité l'homme qui ne peut juger des choses de*

Dieu que par un esprit borné, & par les veuës qu'il a par rapport à luy, ne comprenant pas qu'il puisse avoir en mesme temps des sentimens opposez de joye & de douleur, ne conçoit pas que cela puisse estre autrement en I. C. mais si l'on considere que l'unité de la Personne en I. C. n'a point confondu les deux natures si disproportionnées qui la composent, on pourra parvenir à croire que la gloire de la Divinité du Verbe a pû subsister avec toutes les douleurs que son Humanité a souffertes à sa mort; & comme il seroit indigne de luy, de croire que

le prix de ſes tourmens & de ſa Mort n'a eſté à ſon égard que la glorification de ſon Corps, il ne le ſeroit pas moins de croire qu'il pourroit avoir merité la gloire par des ſouffrances qui n'auroient eſté qu'en ſon Corps, & où ſon Ame n'auroit eu aucune part.

Si nonobſtant ces raiſons, on peut encore ſe perſuader que l'Ame de I. C. homme, qu'on a tant de peine à ne pas confondre avec ſa Divinité, a poſſedé la gloire dés le moment de ſon union hypoſtatique, ce n'eſt pas encore une conſequence, que par la toute-puiſſance de Dieu la joüiſſance de

cette gloire n'ait pû estre suspenduë
pendant ses tourmens ; car plu-
sieurs jours avant sa mort il mar-
qua à ses Disciples que son Ame
estoit dans le trouble. Au jardin
des Olives il tomba dans un fi
grand affoiblissement, soit à la
vûë des tourmens horribles qu'il
alloit endurer, soit à la vûë des
pechez de tous les hommes dont il
s'alloit charger, soit suivant la
pensée de quelques Peres, à la vûë
de l'inutilité mesme de ses souf-
frances à l'égard d'une infinité de
Pecheurs, qu'il demanda à son
Pere d'en estre delivré ; & a-
prés un combat interieur & une

ngonie qui luy causa une sueur de sang, il parut avoir besoin du secours d'un Ange pour le fortifier. Enfin à la Croix il se trouva dans une telle desolation, qu'il l'exprima à son Pere celeste en ces termes: Pater, ut quid dereliquisti me? *Comment donc peut on douter que l'Ame de I. C. ait souffert dans ses tourmens corporels, sous pretexte de l'incompatibilitè pretenduë de cet estat avec la vision beatifique, que l'on veut qu'elle eust dés lors, si cette mesme vision beatifique ne l'a pas empêché de souffrir des peines inconcevables dans son*

Ame meſme, eſtant, ce ſemble, encore plus malaisé d'allier dans une meſme ame des ſentimens de joye avec des ſentimens de douleur par rapport à elle, qu'avec des ſentimens de douleur par rapport au corps auquel elle eſtoit unie?

Quand donc les Peres diſent que I. C. n'a ſouffert qu'en ſa partie inferieure, ce n'a pas eſté pour detruire des veritez ſi bien établies par l'Evangile meſme, mais ils ont voulu dire ſeulement qu'il n'a ſouffert que comme homme, & non comme Dieu, puis que l'humanité toute entiere en

I. C. comme une pure creature, eſtant infiniment au deſſous de la Diviniié qui l'a créée, eſt veritablement la partie inferieure, & quand on voudroit diſtinguer encore une partie inferieure en I. C. ſimplement comme homme, pour lui attribuer uniquement les ſouffrances, ce ne pourroit jamais eſtre pour l'attribuer au corps ſeul de I. C. conſideré ſeparément de ſon Ame, puis qu'en cet eſtat il auroit eſté incapable de ſentiment, mais à l'ame meſme conſiderée comme unie & appliquée à ſon corps, à l'occaſion duquel elle avoit tous ſes ſentimens, & ſe pouvoit

dire inferieure à elle-meſme par rapport à ſes operations purement ſpirituelles, & independantes de ſon corps; car tous les Philoſophes ſont ſi perſuadez que c'eſt l'ame qui ſent, qu'ils ont imaginé dans les beſtes meſme une ame ſenſitive, par l'impoſſibilité qu'il y a qu'une pure matiere puiſſe ſentir; & tout le monde eſt perſuadé que l'ame de l'homme, qui comme plus noble, a, ſelon les Philoſophes, l'avantage de ſentir & de raiſonner, eſt l'unique ſujet du ſentiment, parce que l'ame ayant une fois quitté le corps, il eſt viſible qu'il eſt incapable de tout ſenti-

ment. Ce que l'on objecte à cela, est de dire que ce raisonnement ne prouve autre chose, sinon que le corps a besoin de l'ame pour sentir parce qu'il ne peut sentir qu il ne soit vivant ; mais comme on comprend bien moins que l'ame puisse sentir par elle mesme sans estre unie à aucun corps, cela fait qu'on est plus porté à attribuer la sensation au corps qu'à l ame. A quoy je diray d'abord que si l'on a peine à comprendre que l'ame sans estre unie à un corps soit capable de sentiment, c'est qu'ayant toujours esté dans le corps auquel elle a esté uniedés

le moment de ſa creation, il n'eſt pas étrange qu'elle ignore de quoy elle ſeroit capable dans un eſtat auquel elle n'a jamais eſté; mais il eſt déja tres-certain par la foy, qu'en cet eſtat meſme elle eſt capable de ſentiment, puiſque les ames ſouffrent les peines de l'Enfer & du Purgatoire, dés le moment de leur ſeparation d'avec le corps. Je répons en ſecond lieu que la neceſſité de l'union de l'ame avec ſon corps, ou avec quelque corps, pour faire la ſenſation, induit ſeulement que le corps y contribuë; d'où il ne s'enſuit pas qu'il en ſoit le ſujet principal, & que

ce soit le corps à proprement parler, qui sente effectivement. Mais, me dira-t-on, qui vous a appris que c'est l'ame plutost que le corps, puisque vous convenez déja que le corps y contribuë ? Je réponds que cela se peut connoistre, en distinguant ce dont chacun d'eux est capable, par les idées que nous avons de l'un & de l'autre. Or dans la sensation ne trouvant de la part du corps qu'une action ou mouvement des objets exterieurs sur les organes du corps, & un ébranlement de ses organes, & ne trouvant de la part de l'ame qu'une certaine émotion qui se

fait en elle, à l'occasion de l'ébranlement des organes de son corps, laquelle émotion est differente, tant par la diversité de ces organes, que par la force ou la foiblesse de leur ébranlement, il s'ensuit de là que le corps, à proprement parler, n'est que la cause occasionnelle de la sensation. Mais comme par ce terme de cause occasionnelle, quelqu'un pourroit n'entendre qu'un rencontre par pur cas fortuit, je diray pour le satisfaire que le corps est l'instrument ordinaire des sensations de l'ame, à la diffrence des flammes de l'Enfer ou du Purgatoire, qui par un

volonté particuliere de Dieu, que l'on appelle miracle, agiront immediatement sur les ames pour tourmenter les unes & purifier les autres, jusques aux temps destinez de Dieu, pour acquerir par celles cy une pureté parfaite, & à l'égard de celles-là, jusqu'à leur réünion avec leurs corps, qui se fera à la resurrection generale, pour souffrir ensuite des tourmens éternels, tant en elles mesmes que par l'entremise de leur corps.

L'union de deux parties aussi opposées que le sont l'ame & le corps, & qui n'ont aucun rapport naturel ensemble, est un des plus grands

chefs d'œuvre de la Sageſſe de Dieu ; car c'eſt par ce lien inconcevable, que l'ame peut déterminer à ſa volonté certains mouvemens de ſon corps, & le tranſporter où il luy plaiſt, ſans qu'elle en penetre le principe, & qu'elle eſt émuë malgré elle par le mouvement que les objets exterieurs impriment dans les organes de ſon corps ; & c'eſt ainſi qu'elle a communication avec les autres corps, meſme avec les eſprits des autres hommes par la voye du langage. Et cette union eſt d'autant plus ſurprenante, que connoiſſant parfaitement ces deux

substances dans le point de leur opposition, telle qu'elle se doit rencontrer entre une pensée & une pure matiere, neanmoins la Sagesse admirable de l'Ouvrier qui les a liez ensemble, nous les fait perdre de vûë dans le point de leur union; en sorte qu'on est tres-embarassé à fixer les bornes de l'une & de l'autre; à l'exemple de ce Clou fameux, moitié fer & moitié or, soudez avec tant d'adresse, que faute d'en pouvoir appercevoir la liaison, plusieurs se sont portez à croire que ce clou estoit d'abord tout de fer, & a esté chan-

gé en or par le moyen de la Pierre philosophale.

L'on peut comprendre combien cette union est intime, en ce que l'émotion de l'ame suit de si près ce qui se passe dans le corps, qu'on n'aperçoit aucun intervale de tems entre l'action des objets sur le corps, l'ébranlement des organes & la sensation de l'ame. Cela paroist si simple, qu'on a peine à l'atribuer à un composé de deux parties aussi differentes que le sont l'ame & le corps ; & la pluspart du monde confondant ces trois choses ensemble, n'en fait qu'une seule action que l'on appelle sensation. Mais

n'y ayant en tout cela que l'action exterieure des objets qui frappe les yeux & les autres sens, & le sentiment qui s'ensuit aussi tost dans l'ame, n'estant apperçu que de l'ame, qui en est frappée, cela fait que ceux qui raisonnent sur le seul témoignage de leurs sens, attribuent plutost la sensation au corps qu'à l'ame, ou du moins estiment que l'ame ne sent que par son corps & dans son corps; quoy qu'à démêler par la raison ce qui se passe dans l'un & dans l'autre, & en distinguant ce dont chacun est capable, on voye bien que c'est l'ame effectivement qui

sent à l'occasion de l'action qu'imprime en elle les organes ébranlez par les objets exterieurs. Or cette action des organes ébranlez, ne peut estre appellée du nom de sentiment que dans une signification tres-impropre & tres-differente de l'idée que chacun a du sentiment, & il n'y a que l'émotion que souffre l'ame à l'occasion de ces ébranlemens, qui merite le nom de sentiment.

Nous en sommes encore convaincus par l'experience de ceux qui ayant le bras coupé recemment, sentent encore de la douleur qu'ils croyent estre dans ce bras qu'ils

n'ont plus ; & par l'experience des membres attaquez de Paraly. sie, qui quoy que mûs violemment, neantmoins les serositez abondantes qui rempliſsent les nerfs, empeschant le mouvement des esprits animaux, ostent presque tout sentiment à ces personnes, en empeschant l'ébranlement des organes qui pourroit l'exciter.

Mais de quelque maniere qu'on explique la sensation, que ce soit l'ame qui souffre par le corps, ou l'ame à l'occasion du corps, le sentiment estant toûjours inséparable de l'ame, je ne vois pas de raison qu'on veüille plutost

faire une heresie à M^r Descartes d'avoir distingué dans la sensation ce qui s'y passe de la part de l'ame & du corps, qu'aux autres Philosophes de l'avoir entendu d'une maniere confuse, qui attribuë autant la sensation à l'ame qu'au corps, & qui ne peut s'entendre sans que l'ame y participe, si la part qu'y prend l'ame ne peut compatir, comme on le veut, avec la gloire & la vision beatifique.

L'Ouvrage qui suit merite vostre curiosité ; il est de M^r de la Févrerie.

LA DEFFENSE DES BOUTS-RIMEZ, OU

Réponse à la Lettre de Mr de Bellocq, qui est dans le Mercure Galant du mois de Juillet 1694.

MEs Amis de Cabinet, qui sçavent mes goûts, & mes sentimens pour les ouvrages d'esprit, s'étonneront sans doute de me voir pren-

dre la deffenſe des Bouts rimez, pour leſquels je leur ay toûjours marqué aſſez peu d'inclination, & meſme pour le Sonnet ordinaire, qui eſt entre les petits Poëmes, le chef-d'œuvre des Poëtes; mais quoy qu'on n'aime pas certaines choſes, on ne laiſſe pas de les eſtimer, & de les loüer quand elles le meritent, & qu'elles ont l'approbation des habiles gens, & des connoiſſeurs. J'ay chargé autrefois mes tablettes & ma memoire des plus beaux Sonnets, ſans oublier meſme ce-

luy

luy de Desportes, qui faisoit les delices de Henry III. & qui valut dix mille écus à ce Poëte. C'est l'ouvrage d'esprit le plus precieux, & qui a esté le mieux payé. Je recite encore souvent les Sonnets de Job & d'Uranie, & si j'avois esté de ce temps là, j'aurois esté Jobelin, ou Uranin, car assurement j'eusse pris party, & je n'aurois pas fait comme Balzac, & plusieurs autres beaux Esprits, qui n'oserent jamais se déclarer ny pour ny contre. Les Bouts-rimez de Sarasin sur la mort du Perro-

quer, m'ont toujours plû ; & pour venir à ceux que Mrs les Academiciens de Toulouſe, nommez Lanterniſtes, ont propoſez au Public, je trouve le Sonnet du Chevalier de Pont, qui a remporté le Prix, fort beau. Peut eſtre meſme qu'on m'auroit vû dans le Mercure Galant luy en diſputer la gloire, ſi d'autres occupations ne m'en avoient empêché ; car quand il s'agit d'un Prix à la loüange du Roy, il eſt difficile de n'eſtre pas tenté d'entrer dans la lice comme les autres. C'eſt

une témerité qui eſt pardonnable. Auſſi j'avouë que ce n'eſt point par prudence ou par modeſtie que je ne l'ay pas fait; mais à l'heure qu'il eſt, je ne m'aviſeray pas de groſſir le triomphe du Vainqueur par le nombre des Vaincus. Je ſuis plûtoſt d'avis, battu pour battu, de prendre le party des Boutsrimez, que je voy tomber en ruine, ſi quelqu'un ne s'oppoſe à Mr Bellocq, qui vient de leur faire une cruelle guerre, dans une Lettre fort ſpirituelle, & galamment écrite,

qui ſe trouve dans le Mercure
Galant du mois de Juillet der-
nier. L'entrepriſe eſt hardie,
mais elle eſt loüable, quand
meſme je n'y réuſſirois pas,
& ſi j'y réuſſis, quel honneur
n'auray-je point d'avoir com-
battu le General Bellocq,
rétabli les Bouts-rimez, &
défendu la cauſe des Lanter-
niſtes? Cela me donne des
idées qui me réjoüiſſent par
avance, & qui me font pren-
dre la plume aux perils de qui
il appartiendra.

Cependant comme j'en
treprens ſeulement la défenſe

des Bouts rimez, & que je n'ay nullement en vûë d'attaquer Mr Bellocq, pour qui j'ay toute l'estime & toute la consideration que ses Ouvrages peuvent inspirer dans l'esprit d'un honneste homme, je n'ay pas dessein de faire une Critique de cette Apologie, quoy qu'il soit permis de repousser la force par la force. On ne doit donc pas s'attendre que je m'attache icy à examiner sa Lettre, & son Sonnet pour Madame la Princesse de Conty. La Lettre est pleine d'esprit, de

sel, & d'agrément, & s'il y a quelque chose de dur & de violent qui retombe sur Mrs les Lanterniſtes, c'eſt à eux de le peſer, & d'y faire toute l'attention qu'il leur plaira. Pour le Sonnet, l'incomparable Princeſſe à la gloire de laquelle il eſt fait, le met à couvert de toute cenſure. Neanmoins comme l'Auteur a relevé luy-meſme le mot de *Robuſte* dans le ſens qu'il luy a donné, & dont il ſe fait un ſcrupule, je veux bien luy dire ma penſée là-deſſus, & je le fais d'autant plus volon-

tiers, que cela peut servir à l'intelligence des Bouts rimez, & pour les justifier auprés de ceux qui sont prévenus contre ce genre de Poësie. Il est surprenant que Mr Bellocq, qui se récrie tant contre la bizarrerie des Bouts-rimez, ait rendu celuy de *Robuste* barbare, de propre & simple qu'il estoit, par l'application metaphorique qu'il en a faite. A le bien prendre, les Bouts-rimez doivent estre composez de termes propres, naturels & usitez, quoy qu'ils paroissent heteroclites & bar-

bares, & toute leur singula-
rité ne vient que de leur ar-
rangement, & du peu de con-
venance qu'ils ont ensemble.
Il est vray que pour les rem-
plir plus facilement, on peut
leur donner un sens figuré,
mais il ne faut pas abuser de
cette regle, autrement on
fait un Sonnet en galimatias,
qui n'a rien de naturel, en
quoy consiste toute sa beau-
té; naturel difficile à attra-
per, & qu'on ne trouve qu'en
s'éloignant de la metaphore,
& en laissant aux mots leur
signification propre & ordi-

naire. Cette façon de parler eſt trop hardie, ſur tout dans un petit Poëme, où tout doit eſtre poli, exact & correct. Cette epithete pourroit paſſer dans quelque deſcription d'un Poëme Epique, où la fougue du Poëte, qui ne luy donne pas le loiſir de réflechir, eſt pardonnable; mais icy, où l'on doit agir de ſang raſſis, on ne luy fera point de grace, ny de quartier, par la raiſon meſme qu'il en devroit le plus attendre pour la beauté & l'élegance de ſon ſtile, qu'il a fait paroiſtre ailleurs.

Un celebre Auteur, ennemy dangereux & redoutable, & qui avoit ſçû joindre l'adreſſe à la force, tenta autrefois la deffaite des Bouts-rimez, mais ſi Dulot fut vaincu, & les Bouts-rimez mis en fuite, la défaite ne fut pas entiere, & le vainqueur ne joüit pas long-temps du fruit de ſa victoire. Comme Sarazin entreprit cette guerre ſans neceſſité, & ſeulement pour complaire à un grand Prince qu'il ſervoit, il fit paroiſtre plus d'emportement & de faux zele, que de pru-

dence, & de conduite ; car puis qu'il avoit rempli avant la défaite des Bouts-rimez, ceux qu'un fameux Ministre d'Estat avoit proposez sur la mort du Perroquet d'une Dame illustre de la Cour, il ne devoit pas détruire ensuite ce qui avoit contribué à sa gloire, & pousser de la sorte l'Inventeur d'une chose qui luy avoit esté si avantageuse. Je sçay bien qu'on a loüé Sarasin d'avoir employé les mesmes mots prescrits à la défaite des Bouts-rimez, en faisant de ces rimes burlesques, les

Herosimaginaires de ſon Poë-
me; mais s'il y a del'eſprit, & de
l'invention en cela, il y a auſſi
de la ruſe & de la malice, &
je doute fort ſi ce ridicule ne
rejallit poïnt ſur la Dame qui
pleuroit ſon Perroquet, &
ſur le Miniſtre qui avoit don-
nê les rimes pour faire ſon
epitaphe.

Mais quoy qu'il en ſoit,
ces deux formidables enne-
mis des Bouts-rimez, ont ten-
té une entrepriſe vaine, & à
laquelle ils n'ont pû réüſſir.
Dulot vaincu avec ſes qua-
torze Generaux, & ſes Trou-

pes taillées en pieces dans la Plaine de Grenelle, n'ont pû abatre & ruiner ce parti. Cette Plaine a esté comme le Champ de Cadmus, qui a produit de nouveaux Soldats qui l'ont relevé, & qui le soutiendront toûjours malgré tous les ennemis. Les Boutrimez, semblables aux Gots à qui Mr Bellocq les compare si plaisamment, ont reparu de temps en temps, & fait des courses sur le Parnasse François, où ils ont bien la mine de regner plus longtemps, que ne firent ces Peu-

ples dans les Gaules : & comme s'ils avoient la meſme deſtinée, ils ont choiſi auſſi bien qu'eux le Languedoc, & la Ville de Touloufe pour retraite, & pour y établir leur empire, ſous les loix & la conduite des Lanterniſtes, Chefs qui ont ſuccedé glorieuſement au fameux Dulot. Quelle joye pour ce Dulot, lors qu'un de ces Lanterniſtes luy viendra annoncer quelque jour, dans les Champs Eliſées, le rétabliſſement de ces chers enfans, & fidelles ſujets les Bouts-rimez ! Quelle gloire

pour ces Lanterniſtes de les avoir ralliez, & mis non-ſeulement en eſtat de tenir teſte à leurs ennemis, mais d'aller de pair dans l'empire de la Poëſie, avec tous les autres Poëmes, & d'avoir la Muſe Terpſicore pour Patronne, & Apollon meſme pour Protecteur.

Aprés cela, on aura beau faire, on ne viendra jamais à bout de chaſſer les Bouts rimez du Parnaſſe. En vain on preſentera des requeſtes à Apollon; en vain on les décriera à la Cour & à la Ville.

La Muſe enjouée & badine qui préſide aux Jeux Poëtiques, aura ſoin de les deffendre & de les proteger, & ils feront toujours le divertiſſement des jeunes Poëtes, & des perſonnes galantes qui aiment noſtre Poëſie. A Verſailles comme à Paris, à Paris comme à Touloufe, on fera des Bouts-rimez, on les remettra ſur le tapis, & ils redeviendront à la mode Il en eſt comme des Proverbes; ils ſont décriez, on plaiſante de ceux qui s'en ſervent; cependant, on joüe encore tous les

jours aux Proverbes. C'eſt un jeu, dit-on ; & je répons que les Bouts-rimez ſont auſſi un jeu qui amuſe, & qui fait plaiſir aux perſonnes ſpirituelles qui ont du genie pour les Vers. Toutes les Sciences, tous les beaux Arts, ont leurs jeux, & leurs délaſſemens, pour ceux qui s'attachent avec trop d'application, ou qui ne ſont pas capables d'une meditation profonde, & d'un travail aſſidu. Telles ſont les Recreations Mathematiques, les Queſtions, les Expériences, & les Problêmes

dans la Philoſophie & dans la Morale, & les Bouts-rimez, les Rondeaux, & les Ballades dans noſtre Poëſie, pour délaſſer les Poëtes qui travaillent à des Poëmes ſerieux & de longue haleine, ou pour amuſer ceux qui ne font des Vers que pour ſe divertir. Mais de tous ces Jeux poëtiques, il eſt certain que les Bouts rimez ſont les plus ſpirituels & les plus agréables dans les Compagnies, & j'ajoûte, les plus propres pour exercer un commerce avec les Dames & avec

ſes Amis. Tout le monde n'a pas de genie pour les Improm-ptu ; il faut rêver quelque-fois longtemps pour bien tourner un Rondeau, & pour en faire un bon, & du gouſt de Marot & de Voiture, mais pour remplir des Bouts rimez il ne faut qu'un peu d'eſprit & de feu d'imagination, & ſçavoir la meſure des Vers, on fait un Sonnet dans un moment. Les meilleurs & les plus heureux ſont ceux qu'on remplit ſur le champ, & dont les rimes ſont les plus heteroclites. Je parle dans

les occasions de galanterie, où l'on jouë & où l'on badine; car en matiere serieuse, & dans le stile sublime, j'avouë qu'ils sont tres-difficiles, & qu'on en fait peu d'excellens. C'est mesme un fort bon moyen pour apprendre à faire des Vers & à composer juste, parce qu'on apprend par là tout d'un coup la rime, la mesure du Vers, & la suite, & la liaison du discours, sans parler de la composition du Sonnet, qui de tous les petits Poëmes est le plus ingenieux, & le plus difficile. Les Bouts-

rimez en ſont comme le canevas, & quand ils ſont bien diſpoſez, cela donne une grande facilité pour en faire un bon.

A prendre la choſe dans ſon origine, les Bouts-rimez doivent leur naiſſance au Sonnet. Tous les Poëtes qui s'attachent à ce genre de Poëſie, commencent preſque toujours par là, car on eſt bien avancé quand on a trouvé & diſpoſé les rimes. Du Lot, celebre Inventeur des Bouts-rimez, ne fit que publier ce ſecret, & en établir

l'uſage; ce qui donna lieu en-ſuite d'en choiſir de bizarres & de ridicules pour ſe faire un jeu, & pour rendre le Son-net plus difficile. Comme l'hiſtoire de cette Invention de Dulot eſt dans la Preface que Mr Peliſſon fit pour mettre à la teſte du Poëme de la défaite des Bouts-rimez par Saraſin, je n'en parleray pas davantage; j'aime mieux dire quelque choſe de la nature des Bouts-rimez, afin que le Lecteur pleinement inſtruit, puiſſe juger plus équitablement du merite de leur cauſe.

Pour bien réüſſir dans la compoſition des Bouts-rimez, il faut choiſir des Rimes propres & convenables au ſujet qu'on veut traiter; car je ne ſuis pas de l'avis de ceux qui commencent d'abord par des Rimes vagues & arbitraires, ſans ſe propoſer aucune matiere déterminée. Je ſçay bien qu'on les peut appliquer enſuite à differens ſujets, mais comme il eſt libre à chacun de les appliquer à celuy qu'il aime le mieux, je ſoutiens qu'on doit au commencement choiſir

une matiere à laquelle ils conviennent ; mais sur tout qui soit propre à inspirer des sentimens nobles & relevez, tendres & galans, selon que le sujet le demande, des pensées ingenieuses & delicates, judicieuses & raisonnables ; des expressions justes & naturelles; un stile pur & intelligible ; & non pas des sentimens bas, & des pensées fausses & extravagantes; des expressions forcées, & précieuses ; un stile obscur & barbare. Et c'est en cela que doit consister la difference des Bouts-rimez, &
de

de la Poësie burlesque. Les Rimes capricieuses & fantasques sont bonnes, ou du moins supportables, dans les sujets de Satire & de galanterie, où il est permis de badiner quelquefois, & d'outrer les choses; mais non pas dans les matieres graves & serieuses, où tout doit estre sensé, grand, pompeux, & sublime. Les Bouts-rimez sur la mort du Perroquet de Madame du Plessis Belliére, estoient fort bien trouvez, mais je vous avouë que je n'en pourrois souffrir sur la mort d'un

grand Prince, quelque inven-
tion, & quelque tour que le
Poëte puſt leur donner. Il en
a paru d'autres longtemps
aprés, qui ont fait bruit dans
le monde, par les veritez
dont ils eſtoient remplis ſur
pluſieurs perſonnes de diffe-
rentes conditions. Ils eurent
un merveilleux ſuccés dans
la Satire, mais il s'en fallut
bien qu'ils n'euſſent le meſme
bonheur, lors qu'on voulut
les remplir à la loüange du
Roy, & de quelques Dames
de la Cour. Ils commencoient
par *Bioüac*, *Brique*, *Affrique*,

Tabac, & finiſſoient par *Eclanche*, & *Rebus*. La pluſpart de nos Poëtes y échouérent, & il n'y eut que Mademoiſelle de Scudery qui en remporta toute la gloire; mais en effet, il n'appartient qu'à elle de changer la brique en diamant, & de faire un Sonnet achevé d'un Rebus.

Ce n'eſt pas en ces termes qu'on doit loüer un grand Roy. Il me ſemble que je l'entens haranguer par les Députez de la Villette, ou de Vaugirard. Je ne prétens pas pour cela blâmer le deſ-

sein des Lanterniſtes, & con-
damner pluſieurs Bouts-ri-
mez que des perſonnes diſ-
tinguées par leur qualité, &
par leur eſprit, ont propoſez
autrefois au public, à lagloire
du Roy. Au contraire, je les
approuve, je les loüe, mais
ils pardonneront à ma ſince-
rité, ſi en deffendant les
Bouts-rimez, j'en condamne
l'excés qui conſiſte princi-
palement dans le choix bizarre
des Rimes. Mais, dit-on, ſi
on en exclud les Rimes ex-
traordinaires, ils n'auront
rien de rare, d'ingenieux, de

difficile ; ce ne ſera plus que le ſimple ſquelete d'un Sonnet commun. Comme on ne ſe laſſe point de rebatre toûjours la meſme choſe, je repeteray encore une fois pour toutes, que je ne pretens point exclurre les Rimes ſingulieres des ſujets enjouez, ou ſatyriques ; mais ſeulement des matieres ſerieuſes, & relevées, telles que ſont les Panegyriques des Princes, dans leſquels il eſt aſſez malaiſé de réuſſir avec les Rimes les plus nobles, & les plus riches ; & ſi on y fait un peu

d'attention, on avoüera avec moy, que des Bouts-rimez tout ſimples ſont plus difficiles à remplir que les autres. On en voit tous les jours de fort beaux de cette maniere, qui confirment l'opinion que j'avance. Cela eſtant ainſi, il n'y aura plus rien à critiquer dans ce genre de Poëſie, & l'on conviendra meſme qu'elle peut eſtre de quelque utilité, ſans parler du plaiſir qu'elle peut donner, comme un jeu d'eſprit fort agreable.

Il y a encore une autre cho-

se fort blâmable dans les Bouts rimez; elle vient de la part de ceux qui les donnent, c'est le mauvais arrangement, ou plutost l'affectation avec laquelle ils les disposent. Ils croyent qu'il y a une grande finesse à ce jeu, mais en voulant les rendre plus difficiles, ils les rendent seulement plus bizarres & plus ridicules, car ceux qui n'ont en vûë que de remplir les rimes, & faire simplement quatorze Vers, ne s'arrestent pas pour cette difficulté, & se mettent peu en peine de cet impertinent ar-

rangement ; mais ceux qui veulent faire un Sonnet juſte, lié, & ſuivi, tombent par là dans un galimatias qu'il eſt impoſſible d'éviter, quelque penetration, & quelque netteté d'eſprit qu'ils puiſſent avoir. C'eſt icy le plus grand deffaut des Bouts-rimez, & un abus étrange de ceux qui s'y appliquent ; car pourquoy ne leur pas donner une diſpoſition naturelle, & convenable dans les Quatrains & dans les Tercets, afin que le Sonnet n'ait rien d'extravagant ? Ceux que Mrs les

Lanterniſtes ont propoſez au Public, n'ont rien de bizarre & d'affecté, & ſont placez dans cette raiſonnable œconomie que je demande. Auſſi ont-ils produit des Sonnets fort juſtes & fort beaux; mais quelquefois on échouë ſur de certaines rimes pour trop de rafinement, & pour ne vouloir pas s'en ſervir dans leur ſens naturel. C'eſt ce que la pluſpart ont fait au mot de *Buſte* dans les rimes des Lanterniſtes. Monſieur le Duc, Mr l'Abbé Brunet, l'ont pris figurément pour le mot de

corps, dans leurs beaux Son-
nets pour Madame la Prin-
ceſſe de Conty. Je n'ay garde
de reprendre cela comme
une faute, dans des Sonnets
dont le ſtile eſt ſi pur, & la
conſtruction ſi aiſée, & où
les rimes ſont appliquées
avec tant de juſteſſe, qu'il
ſemble que tout ce qu'elles
pouvoient avoir de dur & de
barbare, n'ait ſervi qu'à ren-
dre les Vers plus forts & plus
majeſtueux. Mais pour reve-
nir au mot de *buſte*, qui eſt un
terme de l'art, dont les Scul-
pteurs & les peintres ſe ſer-

vent pour exprimer une maniere antique de repreſenter les perſonnes à demi-corps, & ſans mains, on peut facilement s'en ſervir dans ſa ſignification propre ſans employer le ſens moral; & c'eſt ce qu'a fait heureuſement Mr le Duc de la Feüillade.

Que l'on montre, Conty, ſeulement voſtre Buſte
Dans les triſtes climats où regnent les glaçons.

Il y a encore une autre ſorte de Bouts-rimez, qu'on fait tous les jours, & dont l'origine eſt auſſi ancienne que

noſtre Poëſie. C'eſt quand on répond dans les meſmes rimes aux Vers que l'on nous envoye; ce qui arrive ſouvent ſans y penſer, & ſans préméditation; & pour lors on y réuſſit, car cela vient naturellement, & ſans y eſtre forcé; mais s'il y a de l'affectation, & qu'on s'en faſſe un jeu, ce n'eſt plus rien qui vaille, & l'on eſt encore plus contraint que dans les preſcrits de commande. Mais c'eſt aſſez parler de la compoſition des Bouts-rimez, achevons leur Apologie.

Comme je ſuis trop ſincere pour approuver ce qui eſt blâmable, & pour louër ce qui ne le merite pas, je conviens ingenument avec les Critiques, que les Bouts-rimex ne ſont qu'un jeu d'eſprit; qu'on les a pouſſez trop loin, que l'excés en eſt condamnable, & qu'on a raiſon de vouloir reformer cet abus ſur le Parnaſſe: mais auſſi on demeurera d'accord avec moi, que l'invention en eſt loüable; qu'ils ne ſont pas indignes de l'amuſement des bons Poëtes, & des honne-

ſtes gens, & qu'ils ne doivent pas eſtre bannis de la Republique des Lettres. Il ne faut pas s'étonner qu'on les ait décriez & tournez en ridicule aprés que Saraſin s'en fut aviſé le premier, & qu'il eut fait connoiſtre le caractere extravagant de leur Auteur. Tous les Critiques enjouëz & ſpirituels ont triomphé depuis ſur ce ſujet, & ont eu un beau champ de plaiſanter. Mr Bellocq y eſt entré comme les autres, & ſemble en eſtre ſorti victorieux. Cependant quand la grace de la

nouveauté est perduë pour ces sortes de choses, elles ont peu d'agrément, on s'en lasse & on s'en dégoûte, quoy que la matiere soit inépuisable.

Voila ce que je répons aux Antilanternistes, & à tous ceux qui font une si cruelle guerre aux Bouts-rimez, car il faut plaisanter avec ceux qui plaisantent, ou plûtost avec ceux qui donnent des plaisanteries pour de bonnes raisons. Mais pour finir plus serieusement ce discours, je suis persuadé que tous les esprits bien sensez seront

grace aux Bouts-rimez, & prendront leur parti, aprés avoir reconnu leur merite, & ce qu'on en peut faire lors qu'ils tombent entre les mains d'un genie heureux, & qui a du talent pour la Poësie. Je n'en veux pour exemple que les beaux Sonnets qui viennent de paroître sur les rimes des Lanternistes, à la loüange de Madame la Princesse de Conty, comme la plus belle & la plus riche matiere qu'on pouvoit prendre pour luy plaire, dans le desir qu'elle avoit marqué

de les voir dignement mis en œuvre ; ayant propoſé ſon Portrait enrichi de Diamans à celuy qui y réuſſiroit le mieux ; Prix bien capable d'exciter la plus noble émulation qui fut jamais entre les Poëtes ; Portrait dont la ſeule idée vaut un antouſiaſme, & qui peut inſpirer tout ce que le naturel, l'art & l'invention ſçauroient avoir de grand, de merveilleux, de ſublime, de tendre, de fin, & de delicat, comme on le peut voir entre autres dans le Sonnet de Monſieur le

Duc, ſi digne de ce Prix, ce qui fait que je ne puis m'empeſcher d'appliquer à tous les deux cette Epigramme d'un Ancien, ſur le Portrait celebre de la Venus d'Appelle.

Egreſſam nuper Venerem de marmoris undis,
Aſpice præclari nobile Apellis opus.
Hac viſâ Pallas, ſic cum Junone locuta eſt:
De forma Veneris cedere jure decet.

En voicy la traduction, que j'ay faite ſeulement pour mieux expliquer ma penſée.

Quand d'un docte pinceau l'ingenieux Appelle
Represenra Venus en sortant de la mer,
Pallas en fut charmée, & d'un sourire amer,
La montrant à Junon : Cedons-luy, luy dit elle,
La gloire d'estre la plus belle.

Madame la Princesse de Conty n'a t-elle pas le mes-me droit que Venus eut autrefois sur les Déesses, d'exiger des plus belles Personnes de la terre, qu'elles luy cedent toue l'avantage de la beauté; beauté dont on doit recon-

noiſtre icy le pouvoir, & qui échaufe ſi vivement les ames, que je ne ſuis point ſurpris qu'on ait ſi bien réuſſi pour elle dans ces Bouts-rimez. Avoüons que le triomphe ſeroit complet, de celuy qui par deux Sonnets ſuperieurs à tous les autres, emporteroit ſur ſes Concurrens le Portrait de noſtre Auguſte Monarque, & celuy de cette incomparable Princeſſe. On pourroit bien dire de cet heureux Vainqueur.

Heureux d'avoir fait un Ou-
vrage
Qui de Louis & d'elle a merité
l'image;
Il voit, en regardant l'un & l'au-
tre tableau,
Tout ce que l'Univers a de grand
& de beau.

Mais heureuſe & glorieuſe tout enſemble, cette naiſſante Academie de Touloufe, de s'eſtre attiré les regards, & la protection de cette incomparable Princeſſe, en travaillant à la gloire du Roy. Que de graces ne doit elle point rendre à Apol-

lon, & aux Muſes d'avoir ren-
du ſes jeux & ſes amuſemens
ſi précieux ! L'honneur d'a-
voir rétabli les Bouts-rimez
eſt le moindre avantage qu'-
elle s'en doit promettre ;
elle peut encore ſe vanter
d'avoir fait mettre au jour
les plus beaux Sonnets qui
ayent paru depuis ceux de Job
& d'Uranie, de galante & d'a-
moureuſe memoire, & qui ne
font pas moins de bruit dans
le monde. Ils font déja ſecte
& party à la Cour & à la Ville,
& je prévoy qu'ils vont exci-
ter une groſſe guerre ſur le

Parnaſſe, car leurs Auteurs
ſont bien d'autres Paladins
que Voiture, & Benſerade.
Ce ſont la pluſpart des He-
ros & des Demi-Dieux qui
font trembler l'Olimpe, &
dont on doit craindre la fou-
dre; mais Apollon ſur tout.
Enfin, aux Bouts-rimez tout de-
vient favorable,
Et le nom de Conty qui leur fut
ſi fatal,
Sous cette Princeſſe adorable,
Leur fait autant de bien, qu'il
leur a fait de mal.

Vous demeurerez d'accord,

Madame, quand vous aurez lû l'Ouvrage qui suit, que son Auteur a beaucoup de talent pour la Poësie. Je luy rendrois la justice qu'on luy doit, si son nom m'estoit connu.

L'AMANT HEUREUX.

D'Un peril évité l'image retracée
Ne porte pas toûjours l'effroy dans la pensée.
Le trouble, les tourment, les chagrins surmontez
Souvent avec plaisir nous sont presentez.

Un

Un Soldat échapé d'un carnage
terrible,
onserve du Combat un souvenir
paisible,
quand malgrè les vents, les
écueïls & les flots,
n Vaisseau met à bord les tristes
Matelots, [*l'orage,*
ans le Port assurez, à couvert de
s racontent joyeux les dangers du
naufrage.
Mais est-il sous le Ciel un estat
plus heureux,
e celuy qui succede aux soupçons
trop affreux
'un Amant qui craignant de per-
dre sa Maistresse,
etrouve dans son cœur sa premiere
tendresse?
Daphnis, depuis longtemps des
jeux d'Iris charmé,

Brûloit pour cette Belle, & s'en voyoit aimé.

Ses ſoins toûjours nouveaux ſçavoient attirer d'elle

Toûjours nouveaux bienfaits, toûjours douceur nouvelle,

Et leur gouſt toûjours vif, dans les meſmes objets,

Trouvoit pour s'amorcer de differens ſujets.

Telle de ces Amans eſtoit la deſtinée,

Telle de leurs amours la ſuite forcenée,

Quand un ſoupçon jaloux s'emparant de Daphnis,

Attaqua dans ſon cœur l'innocence d'Iris. [*fidelle*

Iris, juſqu'à ce jour, douce, tendre, &

Ne luy parut enfin, qu'ingrate & criminelle.

Son silence, sa voix, tout mal in-
terpreté,
L'accusoit d'injustice & dlegeretè.
Dans ce trouble secret Daphnis
sombre & farouche
Cherche Iris en tous lieux le repro-
che à la bouche ;
Il la suit, sur ses pas rien ne peut
l'arrester
Il la trouve, il l'aborde, il est prest
d'èclater ;
Mais contre ce qu'on aime en vain
l'esprit murmure
Si le cœur ne veut pas consentir à
l'injure ;
Pour détruire ses droits, la raison
& les sens
Consument tous les jours des efforts
impuissans.
Ainsi de ces projets l'injurieuse
audace

A de plus doux transports laissant
prendre la place,
Daphnis, se repentant d'avoir esté
jaloux
Se jette aux pieds d'Iris, embrasse
ses genoux.
Pardonnez, luy dit-il, mon aima-
ble Maistresse,
Pardonnez à mon cœur un excez de
tendresse. [*allarmé*
Ce cœur par ses soupçons vivement
Seroit plus innocent, s'il avoit
moins aimé.
Helas! suis-je le seul penetré de
vos charmes?
Ay je seul éprouvé le pouvoir de
vos armes?
Vos coups par tout sentis, & le peu
que je vaux,
Me font auprés de vous mille fâ
cheux rivaux.

Inquiet & tremblant je parle de
mes craintes.
Vous n'entendrez icy que de modeſ-
tes plaintes ;
Je ſouffre, mais enfin ma timide
douleur [*greur.*
Ignorera toûjours un langage d'ai-
De mes ſoucis cuiſans, de mes pei-
nes ſecrettes,
Mes triſtes yeux, Iris, ſeront les
Interpretes.
Un ſilence éternel.... Ah, trop in-
grat Amant,
Merita-je, dit-elle, un ſi dur trai-
tement?
Où ſont donc mes rigueurs, où ſont
mes injuſtices?
Non, vos chagrins, vos maux, ne
ſont que vos caprices.
Lors que tant de raiſons pouvoient
vous ſoulager

Par de vaines terreurs vous venez
m'outrager.
Vous deviez, appuyé de mes bontez
insignes,
Vivre persuadé que j'en croyois in-
dignes
Tous les cœurs qui se sont offerts de-
puis le jour
Que vos tendres regards m'appri-
rent vostre amour,
Je le connus d'abord, je le voulois
connoistre
Mesme longtemps avant que je le
visse naistre, [*sirs,*
Et si j'ay prévenu vos paresseux de-
Comment mépriseray-je aujour-
d'huy vos soupirs?
Cependant vostre esprit rempli de
ses ombrages
Croit que de vos Rivaux j'accepte
les hommages

Il penſe qu'inſenſible à vos reſpects rendus
Mon oreille eſt ouverte à leurs vœux aſſidus.
Ah! deffendez-vous mieux d'une indigne foibleſſe;
Vous avez des rivaux, ouy, je vous le confeſſe,
Mais ils ſont, cher Daphnis, nos ennemis communs.
De concert profitons de leurs ſoins importuns.
Que leurs empreſſemens, bien loin de nous déplaire, [ſincere;
Servent á couronner noſtre amitiê
Par leurs vives ardeurs mon merite eſt loüé,
Vos gouſts ſont approuvez, voſtre choix avoüé;
Et ces meſmes ardeurs que la voſtre ſurpaſſe

Montrant de leurs desseins la teme-
raire audace,
La gloire & les plaisirs dans l'Em-
pire amoureux
Vous rendent des amans l'amant le
plus heureux.

Il n'y a rien de plus surpre-
nant que l'avanture que je
vais vous raconter ; mais de
quoy l'amour n'est il point
capable ? Un Cavalier des
plus accomplis, soit pour l'es-
prit, soit pour la personne,
s'estant trouvé à Marseille,
où une troupe de jeunes gens
comme luy estoit preste à
s'embarquer pour passer en
Italie, prit tout à coup le des-

sein d'être du voyage. L'occa-
sion luy parut commode, &
comme le rapport d'humeurs
fait les grandes liaisons, il s'at-
tacha particulierement à un
Gentilhomme, dont la Famil-
le luy étoit connuë. Ils étoient
tous deux de la mesme Ville,
& ils avoient déja fait ensem-
ble plusieurs parties de plai-
sir, où leurs manieres ouver-
tes & pleines d'honnesteté,
leur avoient fait prendre l'un
pour l'autre une estime reci-
proque. Cette estime aug-
menta dans le voyage, &
l'habitude des mesmes plai-

firs qui les rendoit presque inseparables, leur fit lier en fort peu de temps l'amitié la plus étroite. Aprés avoir vû ce qu'il y avoit de plus curieux dans plusieurs Villes, ils arriverent à Rome, où ils passerent deux années entieres. Le Cavalier s'y fit connoistre bientost pour un homme d'un merite distingué; & s'il y brilla par son esprit, il y fut encore plus estimé par la sagesse de sa conduite. Le Gentilhomme beaucoup plus boüillant dans ce qu'il entreprenoit, & moins circon-

ſpect ſur bien des choſes, ſe fit de temps en temps des affaires, qui auroient eu des ſuites facheuſes, ſi la conſideration qu'on avoit pour ſon Ami ne l'en euſt tiré. Il falut meſme que le Cavalier expoſaſt ſon ſang pour luy en pluſieurs occaſions, & il le fit avec tant de zele & tant de courage, que le Gentilhomme, qui avoit un cœur tres-reconnoiſſant, comptoit pour le plus grand bonheur de ſa vie, l'avantage d'avoir un Ami qui ne luy manquoit en rien. Des ſervices ſi eſſentiels

l'obligerent à partager sa bourse avec luy. Elle estoit toujours assez bien remplie, son Pere, qui estoit riche & ambitieux, ne voulant rien épargner afin qu'il parust par sa dépense. Ce secours estoit commode pour le Cavalier, qui ayant fort peu de bien, se fust trouvé fort souvent embaraſſé sans ce partage, qui fournissoit à tous ses besoins. Enfin le Pere du Gentilhomme ayant formé le dessein d'établir son Fils, le rappella aprés trois années d'éloignement, & apprit à son

retour les bons offices que ſon Ami luy avoit rendus. Ils eſtoient aſſez conſiderables pour faire approuver l'amitié parfaite qui les uniſſoit. Le Cavalier avoit d'ailleurs beaucoup de naiſſance, & on ſe faiſoit honneur de le recevoir par tout. Vous pouvez juger de l'accueil qui luy fut fait dans la Famille du Gentilhomme, où ſes belles qualitez furent auſſitoſt connuës. Le Pere & la Mere le virent avec plaiſir, & il eut chez eux un accés tres-libre. Le Gentilhomme avoit une Sœur qu'il

avoit laiſſée tres-jeune, & ſa beauté s'eſtoit ſi fort augmentée pendant ſon abſence, qu'il fut ſurpris de la revoir avec tant de charmes. Le Cavalier la trouva fort à ſon gré, & cherchant en elle d'autres agrémens que ceux du viſage, il découvrit tant d'égalité dans ſon humeur, & je ne ſçay quoy de ſi droit dans ſes ſentimens, qu'il ne s'ennuyoit jamais dans ſa converſation. La Belle qui connoiſſoit qu'il y avoit beaucoup à profiter de la ſienne, ne negligeoit pas l'occaſion

d'en joüir, & s'il eſtoit tou-
jours preſt à faire tout ce qu'-
elle pouvoit ſouhaiter de ſa
complaiſance, elle l'en ré-
compenſoit par des marques
d'eſtime aſſez obligeantes,
pour luy faire voir qu'elle
eſtoit touchée du vray me-
rite. La Mere de ſon coſté ſe
plaiſoit à voir le Cavalier, qui
eſtoit ſans ceſſe avec ſon Fils,
& qui meſloit beaucoup d'en-
joüëment d'eſprit à une tres-
grande ſolidité. Il paſſa un
an dans ce commerce agrea-
ble, regardant toute la Fa-
mille de ſon Ami comme la

ſienne, & ne ſongeant qu'à ſe conſerver avec les uns & les autres dans la familiarité qu'on luy permettoit; mais enfin a force de voir la Belle, il commença à s'appercevoir qu'il avoit pour elle des ſentimens plus vifs & plus tendres qu'il ne les croyoit. Son image luy eſtoit toujours preſente quand il ne la voyoit pas, & tous les efforts qu'il faiſoit pour la bannir eſtoient inutiles. L'attachement qu'il ſentoit pour elle le faiſoit ſouvent rêver, & ſa rêverie l'embaraſſa. Il ne douta point que

l'amour n'en fuſt la cauſe, & faiſant de tres-ſerieuſes reflexions ſur ce qu'il auroit à ſouffrir de cet amour, s'il luy laiſſoit prendre plus d'empire ſur ſon cœur, il crut devoir travailler à ſon repos, & ne pas riſquer a ſe mettre mal avec des gens, qu'il y alloit de ſon intereſt d'avoir toujours pour Amis. La Belle eſtoit riche, il n'avoit preſque aucun bien, & c'euſt eſté s'aveugler ſoy-meſme que de penſer qu'on luy euſt ſouffert des pretentions. Ainſi il ſuppoſa des affaires qui l'empê-

chant de voir ſi ſouvent
l'aimable perſonne dont il
ſe ſentoit charmé, devoient
le mettre en eſtat de vaincre
une paſſion, dont il vouloit
affoiblir la violence. Son Ami
qui avoit peine à vivre ſans
luy, alloit le chercher à tous
momens, & trouvant que ces
prétenduës affaires ne meri-
toient pas qu'ils y donnât tout
entier, il joignit aux plain-
tes qu'il luy faiſoit pour ſon
compte, celles de ſa Mere &
de ſa Sœur qui voyoient avec
chagrin qu'il commençoit à
les negliger. Il ſe plaignit ſi

souvent pour luy & pour elles, que le Cavalier fut enfin contraint de luy avouër ce qui l'obligeoit à la retraite. Son Ami touché de la contrainte qu'il se vouloit imposer, luy dit là-dessus les choses du monde les plus obligeantes. Non seulement il approuva son amour, mais il l'assura qu'il feroit si bien, qu'il l'obligeroit à luy estre favorable, pourvû que sa Sœur, dont il faloit laisser le choix libre, ne fust point contraire à sa passion. Il ajoûta qu'il y avoit fort longtemps qu'il le

regardoit comme ſon Frere, & que n'ayant aucune inclination pour le mariage, il ſeroit ravi qu'il le devinſt pour partager ſon bien avec luy. Quant à ſon Pere, il luy avoüa qu'on pourroit avoir de la peine à le gagner, mais il ne luy parut pas qu'il fuſt impoſſible d'en venir à bout, & ſa Sœur eſtant la partie la plus intereſſée dans l'affaire, il le pria avant toutes choſes de n'épargner rjen pour s'en faire aimer. Le Cavalier appuyé d'un Ami ſi genereux, ne crut plus devoir ſe défen-

dre l'eſperance. Il reprit ſes premieres aſſiduitez, & par de nouveaux ſoins rendus à la Belle, il ſe mit ſi bien dans ſon eſprit, qu'il connut bientoſt que ce ne ſeroit jamais par elle que viendroit l'obſtacle qu'il craignoit à ſon amour. Il en reçût l'aſſurance d'elle-meſme, lors qu'ayant trouvé l'occaſion de luy déclarer la force des ſentimens que ſa paſſion luy avoit fait prendre, elle s'y montra aſſez ſenſible pour ne luy déguiſer pas qu'elle obéïroit ſans répugnance quand ſon Pere

luy ordonneroit de l'épouſer. Ce fut pour luy un tranſport de joye qui ne ſe peut expri-mer. La Mere qui liſoit ſon amour dans ſes regards, & qui d'ailleurs le remarquoit tous les jours dans ſes ma-nieres, s'en expliqua avec luy, & luy dit obligeamment qu'aimant cherement ſon Fils, elle appuyeroit de tout ſonpouvoir ledeſſein d'une al-liance qu'elle luy voyoit ſou-haiter avec ardeur. Il devint aprés celale plus amoureux de tous les hommes, & la Belle autoriſée par ſa Mere & par

ſon Frere, à toutes les complaiſances qu'elle avoit pour luy, ne défendit plus ſon cœur de ces doux je ne ſçay quoy qu'une agreable habitude y forme inſenſiblement, & qu'il eſt enſuite ſi difficile d'en arracher. C'eſtoit ſa premiere paſſion; & comme on l'y avoit enhardie, & qu'il luy eſtoit permis de s'y abandonner ſans reſerve, plus elle voyoit le Cavalier, plus ſon merite l'obligeoit à s'applaudir d'avoir fait cette conqueſte Il n'eſtoit plus queſtion que d'obtenir le conſentement

du Pere, dont on luy avoit
toujours répondu ; & le Ca-
valier, par l'avis de ſon Ami,
paſſoit à l'entretenir toutes
les heures qu'il n'employoit
pas à ſes affaires ou à ſes plai-
ſirs, & tâchoit à force de
complaiſances, de luy inſpi-
rer des ſentimens qui puſſent
tourner à ſon avantage. L'i-
negalité qui ſe rencontroit
entre la fortune de l'un & de
l'autre, l'empêchant de ſoup-
çonner qu'on luy euſt per-
mis des prétentions, il le
recevoit toujours agreable-
ment, & dans la penſée que
l'eſtime

l'eſtime qu'il marquoit pour
lluy, jointe à la conſideration
particuliere que chacun a-
voit pour ſa naiſſance, l'em-
porteroit ſur les veuës de l'in-
tereſt, on eſtoit preſt à luy
découvrir le ſecret des deux
Amans, quand le Fils tomba
dangereuſement malade. Le
Cavalier en eut un chagrin
inconcevable, & les ſoins
officieux qu'il luy rendoit
jour & nuit, prouvoient aſ-
ſez l'amitié ſincere qu'il a-
voit pour luy. Toute ſa Fa-
mille fut dans une grande
conſternation de ſon mal.

La fievre estoit violente, &
accompagnée d'accidens fa-
cheux qui embarassoient les
Medecins. Le Malade se
condamna luy-mesme dés les
premiers jours, & voyant sa
Mere & sa Sœur en pleurs, i
leur fit promettre, si elle
vouloient qu'il mouruſt con
tent, qu'elles demeureroien
fermes sur le mariage du Cava
lier. Quelques jours aprés, se
sentant preſt de mourir, il di
à son Pere, que quand le Cie
luy ostoit un Fils, il luy en
vouloit donner un autre qu
repareroit sa perte avec beau

coup d'avantage, & qu'il le conjuroit instamment de vouloir bien l'accepter. Il luy expliqua ensuite le dessein qu'il avoit fait de faire épouser sa Sœur à son Amy, & luy demanda par grace de consentir à cette alliance, qui ne pouvoit recevoir d'obstacle que de sa part. La chaleur avec laquelle il parla sur cette affaire ayant épuisé ses forces, le fit tomber dans une foiblesse, qui fut bientost suivie de sa mort. Elle apporta de grands changemens. Le Cavalier qui en fut tout penetré

de douleur, prévit le malheur qui luy devoit arriver. La Mere & la Fille l'assurérent de nouveau de tout ce qui pouvoit dépendre d'elles pour le rendre heureux, mais il n'y avoit pas sujet d'esperer que le Pere se rendist sur la priere que son Fils luy avoit faite en mourant. C'estoit un homme fort ambitieux, & sa Fille estant devenuë un des plus riches partis de la Province, il eut un Gendre à choisir entre plusieurs Prétendans considerables. La Belle qui avoit pris une vraye tendresse pour le Cavalier, fut inconsolable,

lors qu'ayant fixé ſon choix
il luy ordonna de luy obéïr.
La Mere qui ne pouvoit ou-
blier ce qu'elle avoit promis
à ſon Fils, la fortifia dans le
deſſein de ne luy pas manquer
de parole, & employa toutes
ſortes de moyens pour gagner
l'eſprit de ſon Mary, mais
tous ſes efforts demeurérent
inutiles. Il ne s'occupa que du
plaiſir de contenter ſon am-
bition, & ne voulut point
écouter ſa Fille, qui n'ayant
pû le fléchir, ſe ſervit des
termes les plus tendres pour
obtenir qu'il vouluſt bien au-

moins luy donner le temps de s'arracher du cœur une passion trop violente, que sa Mere & son Frere avoient soufferte, & que l'un & l'autre avoit flattée jusque-là, de l'esperance d'un heureux succez. Il la vit si agitée, & ce qu'elle demandoit estoit si juste, qu'enfin aprés une longue contestation, il luy accorda trois mois pour se préparer à recevoir favorablement celuy qu'il vouloit qu'elle épousast, & qu'il jugea à propos de ne luy nommer qu'en ce temps-là. C'estoit luy accorder peu de chose, & comme elle ne

l'obtint qu'à condition qu'elle ne verroit jamais le Cavalier, ce qui fut un ordre irrevocable, elle demeura dans un accablement de douleur dont rien ne peut approcher. Elle luy prononça son arrest, & ne pouvant l'épouser malgré son Pere, elle tâcha de le consoler, en l'assurant qu'elle ne seroit jamais à un autre, quelque rigueur qu'il pust employer pour l'y contraindre. Si elle fut privée de sa vûë, qui n'auroit fait qu'entretenir son amour, son attachement à penser sans cesse

à luy, fit la meſme effet. Elle en parloit à toute heure avec ſa Mere, & l'ayant toûjours preſent dans ſon ſouvenir, elle s'enfonça le coup qui luy avoit fait une playe mortelle. Ses chagrins la devorérent. Elle tomba inſenſiblement dans une maigreur qui ne ſe peut croire, & une fiévre lente qui la conſuma, laiſſoit à peine reconnoiſtre en elle la meſme perſonne que l'on avoit vûë auparavant dans tout l'embonpoint qu'une Fille peut avoir. Quoy que les trois mois fuſſent paſſez, ſon

Pere doublement touché de
ſa langueur & par ſa cauſe
qu'il ne pouvoit ignorer, &
par les ſuites qu'il en devoit
craindre, ſongea bien moins
à luy donner un Epoux qu'à
luy faire rendre ſa ſanté. Les
Medecins furent appellez,
& ils employerent inutile-
ment leurs remedes les plus
ſpecifiques contre un mal qui
augmentoit tous les jours.
Une profonde melancolie en
eſtant la ſource, ils luy pro-
poſoient la joye comme ne-
ceſſaire pour vaincre ce mal,
& afin que d'agreables idées

luy en fissent prendre, ils luy parloient quelquefois de l'heureux estat où elle seroit si elle vouloit travailler à se guerir, ayant à choisir pour se marier, parmy ce qu'il y avoit de plus éclatant dans la Province. Il n'en falloit pas dire davantage pour la faire soupirer, & pour mettre dans ses yeux je ne sçay quoy de funeste qui ne pouvoit estre que d'un tres-méchant présage. Son avanture leur estant connuë, ils voulurent éprouver quel effet feroit sur elle l'esperance de revoir le Cava-

lier. Ils luy en parlérent plu-
ſieurs fois, en luy promet-
tant d'agir pour elle auprés
de ſon Pere, & chaque fois
ſon nom prononcé mit quel-
que choſe de ſi vif dans ſes
regards, qu'ils furent perſua-
dez que ſa gueriſon dépen-
doit entiérement de ce ma-
riage. Ils en avertirent ſon
Pere, & voyant de plus en
plus l'inutilité de leurs reme-
des, ils luy dirent que s'il ne
ſe reſolvoit à luy faire au plu-
toſt épouſer le Cavalier, ils
ne pouvoient luy répondre
de ſa vie, & que ſa langueur

continuant, elle les mettroit
dans peu de temps hors d'é-
tat de la sauver. Il balança
quelques jours sur ce qu'il
avoit à faire, & enfin la crain-
te de perdre sa Fille que rien
ne pouvoit tirer de l'estat
déplorable où elle estoit, luy
fit dire qu'il aimoit mieux la
donner à un homme sans
bien, mais qui estoit distin-
gué par sa naissance, que de
la laisser mourir par son obsti-
nation à vouloir contraindre
les sentimens de son cœur.
Sa Mere courut aussi-tost luy
porter cette nouvelle, mais

la Belle n'en demeura pas moins abbatuë. Elle dit qu'elle connoissoit l'esprit de son Pere, dont les resolutions luy avoient toûjours paru inébranlables, & qu'à moins qu'il ne l'asseurast luy-mesme de ce qu'on vouloit qu'elle esperât, elle se croiroit toûjours également malheureuse. Non-seulement il voulut bien luy dire luy-mesme qu'il consentiroit à son mariage, si-tost que sa santé seroit rétablie, mais il trouva bon que le Cavalier luy renouvelast ses soins. Ce fut pour elle un fort grand

ſujet de joye. Cependant la penſée qu'elle eut que ſon Pere ne flattoit ſon eſperance qu'afin que la tranquillité de l'eſprit redonnaſt au corps les forces qui luy manquoient, la laiſſa toûjours dans un chagrin devorant qu'elle ne put ſurmonter. On eut beau luy dire que ſon Pere luy tiendroit parole, & que ſon bonheur dépendoit du ſoin qu'elle prendroit de ſortir de ſa langueur. Un preſſentiment ſecret luy fit toûjours croire que ſon mariage ne ſe feroit point, & ſon Pe-

re persuadé que sa défiance estoit un obstacle à la guerison se détermina à faire cesser toutes ses craintes par des articles dressez. Il fit venir son Notaire, & ce fut alors que la Belle se sentant seure de ce qui combloit tous ses desirs, ne pût plus se posseder. Elle s'abandonna toute entiere, au raviſſement que luy causa l'heureux succés de sa passion. Un rouge éclatant parut sur tout son visage, & fit dire à ceux qui la regardérent, que la joye estoit un remede essentiel pour les

plus grands maux. On luy parloit, & elle rioit au lieu de répondre, le saisissement où son transport la mettoit, ne luy laissant presque point l'usage de la parole. Les Articles ayant esté redigez par le Notaire, le Cavalier les signa, & luy presenta la plume ensuite. Elle la prit d'une main tremblante, & à peine eut-elle formé la premiere lettre de son nom, que les forces luy manquerent. La plume luy tomba des mains, & elle seroit tombée elle-mesme, si on ne l'eust

foutenuë. On fut obligé de la porter ſur un lit, la voyant ſans connoiſſance, & l'évanoüiſſement dura un quart-d'heure entier ſans qu'on l'en puſt retirer. Enfin elle ouvrit les yeux, regarda tous ceux qui eſtoient préſens, & ayant remarqué le Cavalier, elle luy rendit la main, ſans rien prononcer. Un accident ſi long & ſi imprévû fit craindre ce qui arriva, de ce grand excés de joye. On connut preſque auſſitoſt qu'elle eſtoit morte, & les cris de deſeſpoir, qui

furent pouſſez par le Pere & par la Mere, firent fondre en larmes tous ceux qui eſtoient preſens. Je ne vous dis rien de l'accablement du Cavalier, qu'il eſt impoſſible de vous bien repreſenter. Il perdoit ce qui le flatoit le plus du coſté du cœur, & en meſme temps tout ce qu'il avoit pû ſouhaiter du coſté de la for-
tune. Rien ne luy pouvoit
faire mieux comprendre le
peu que ſont les choſes du
monde. Il en fut deſabuſé; &
ſentant par cette mort ce que
Dieu vouloit de luy, il ſe re--

tira dans un Monaſtere de Religieux tres reformez, où il prit l'habit un mois aprés.

J'ajoûte à cette avanture l'extrait d'une Lettre venuë de Calais. Il eſt conceu en ces termes.

A Calais le 18. Avril.

L'on vient de reconnoiſtre une Fille de bonne Famille de Cha-ons en Champagne, déguisée en Soldat dans le Bataillon de Du-bourg, du Regiment Royal des Vaiſſeaux, qui eſt icy. Elle n'a que dix-neuf ans, eſt tres-jolie

& bien faite. On luy a trouvé deux coups de mousquet & trois coups d'épée sur le corps, dont elle a esté pansée & guerie sans avoir esté reconnuë. Il y a trois ans qu'elle est Soldat. Elle a esté découverte par une Lettre. Un Soldat de sa Ville a dit qu'elle avoit esté mariée, & qu'on la soupçonnoit d'avoir trempé dans la mort de son Mary. Le Commandant l'a fait arrester, en attendant que l'on sçache son histoire plus amplement.

Vous sçavez, Madame, avec quel succés Mr l'Evêque d'Agen prêcha l'Avent dernier à Versailles. Il alla aussi

prêcher à Saint-Cyr, & c'eſt ſur ce Sermon que Mademoiſelle de Scudery a fait le Madrigal que vous allez lire.

A Mr L'EVESQUE COMTE D'AGEN.

APrés avoir charmé des Courtiſans ſans nombre,
Et touché foriement les plus ambitieux,
Vous allez à Saint-Cyr, deſert delicieux,
Où l'on voit la vertu ſans nuage & ſans ombre,
Telle qu'elle deſcend des Cieux.
Dans tant de jeunes cœurs, voſtre vive éloquence

Va fixer pour toujours l'amour de
l'innocence,
Comme un contre-poison des injustes
desirs,
Et des appas trompeurs des frivoles
plaisirs.
Que vous serez surpris de voir cette
Jeunesse,
Sans le secours des ans, avoir tant
de sageſſe,
Et remplir dignement les soins &
les souhaits
De cette Heroïne Chreſtienne,
Qui par ce beau deſſein a signalé
la ſienne,
Et dont l'illuſtre nom ne perira
jamais.

Cet autre Madrigal a eſté fait par Mr Boſquillon, de l'Academie Royale de Soiſ-

ons, sur ce que le même Pre-
at devoit prêcher à Saint-Cyr
e jour de l'Annonciation.

Pour inspirer l'amour des plus
hautes vertus,
i tu vas à Saint-Cyr porter ton
éloquence,
'es soins toujours heureux y seront
superflus,
Prelat, dans ce sejour de l'aimable
innocence,
La sage Maintenon exerce tous
tes droits,
t son illustre exemple a prévenu
ta voix.

Le même Mr Bosquillon a dressé ce troisiéme Madrigal à Mr l'Evêque d'Agen.

DEs hommes distinguez par leur
haute naissance,
La pieté, le rang, la valeur, la
science,
I'assemble avec soin les Por--
traits.
Souvent en observant leurs traits,
De leur histoire encor j'acquiers la
connoissance,
J'ay de bien des vertus le modèle
accomply
Sur qui j'attache un œil avide,
Mais, Prelat, mon Recueil me
fait voir un grand vuide,
Qui sans Ambroise, ou Vous, ne
peut estre rempli.

Nous avons perdu depuis un
mois plusieurs personnes con--
siderables, Sçavoir:

Messire François Gallyot
Gallard,

Gallard, Guidon des Gens-d'armes Flamans, mort l'un des derniers jours d'Avril. Il a esté inhumé en sa Terre de Coutance, prés Fontainebleau. Il estoit fils de feu Mr Gallard, Maistre des Requestes, & voulut suivre les armes aprés avoir suivy le Barreau, & s'estre fait Conseiller au Chastelet. Il avoit épousé Mademoiselle Auzanet, Fille de Mr Auzanet Conseiller au Grand Conseil, & petite Fille de Mr Auzanet, fameux Avocat.

Messire Honoré le Roy, *May* 1695.

Seigneur de Jumelles & d
Morſan, ancien Preſident en
la Cour des Monnoyes, mor
au commencement de c
mois. Il eſtoit fils de Meſſir
Nicolas le Roy, Seigneur d
Jumelles, Lieutenant gene
ral au Bailliage & Siege Pre
ſidial d'Amiens, & de N... Co
thereau; petit-fils de Vincen
le Roy, Seigneur de Jumelles
& d'Argilliers auſſi Lieute
nant General d'Amiens, &
arriere-petit-fils de Vincen
le Roy de Jumelles, Preſi
dent & Lieutenant Genera
Civil & Criminel d'Amien

Ce dernier menoit une vie exemplaire, & donnoit toutes les semaines aux Pauvres le tiers des émolumens de sa Charge. Le Roy Henry le Grand accorda à Vincent le Jumelles II. du nom, une pension de 6000. livres, par Brevet du 27. Septembre 1594. en consideration des signalez services que ce Magistrat luy avoit rendus dans le temps que la Ville d'Amiens se rendit à son obéïssance. Mr le Roy qui vient de mourir, avoit épousé Suzanne Moreau. Le Roy de Jumelles por-

te d'aZur à l'Aigle à deux testes d'or, accompagné de trois Roses de mesme, écartelé de Cothereau, *qui est d'argent à trois LeZards de sinople.*

Messire Alexandre de Rieux, Marquis de Sourdeac, mort le 7. de ce mois. Il estoit Fils de Guy de Rieux, Marquis de Sourdeac, premier Ecuyer de la Reine Marie de Medicis, & de Louise de Vieuxpont, Dame du Neubourg, Dame d'honneur de la mesme Reine, & petit Fils de René de Rieux, Seigneur de Sourdeac, Marquis d'Oixant,

Chevalier des Ordres du Roy, Lieutenant General en Bretagne, Gouverneur de Breſt, & de Suzanne de Sainte-Melaine. La Maiſon de Rieux eſt une des plus illuſtres de cette Province, & a donné des Mareſchaux de France, des Eveſques, & des premiers Officiers dans l'épée. Mr le Marquis de Sourdeac avoit épouſé Helene de Clere, Dame d'un fort grand merite, qui s'eſt toûjours diſtinguée par ſon eſprit & par ſa vertu, & dont il laiſſe un Fils vivant, à preſent Marquis

de Sourdeac, & quatre Filles, dont il y en a deux Religieuſes ; l'une au Calvaire du Fauxbourg Saint Germain, & l'autre aux Filles du S. Sacrement du meſme Fauxbourg. On ſe ſouviendra longtemps de la magnificence avec laquelle ce Marquis donna une grande Feſte dans ſon Chaſteau du Neubourg, en réjoüiſſance de l'heureux mariage de Sa Majeſté, & de la Paix qu'il luy avoit plû donner à ſes Peuples. La Tragedie de la Toiſon d'or meſlée de Muſique & de ſuperbes

Spectacles, fut faite exprés pour cela. Il fit venir au Neubourg les Comediens du Marais, qui l'y repreſenterent pluſieurs fois en preſence de plus de ſoixante des plus conſiderables perſonnes de la Province, qui furent logées dans le Chaſteau, & regalées pendant plus de huit jours avec toute la propreté & toute l'abondance imaginable. Cela ſe fit au commencement de l'hiver de l'année 1660. & enſuite Mr le Marquis de Sourdeac donna aux Comediens toutes les machines

& toutes les decorations qui avoient ſervy à ce grand ſpectacle qui attira tout Paris, chacun y ayant couru longtemps en foule.

Meſſire Jean Chaillou Seigneur de Thoiſi, reçû Docteur de Sorbonne en 1644. Il a eſté inhumé aux Minimes de la Place Royale. Nous avons eu pluſieurs Officiers des Comptes de cette Famille, qui vient par femmes de M^rs Daleſſo, Parens de Saint François de Paule, Fondateur de l'Ordre des Religieux Minimes.

Le Pere de Longuemare, Regent de Rhetorique au College des Jesuites à Rennes, continuant d'exercer son genie heureux & aisé dans tout ce qui a rapport à l'Art dont il fait profession, fit representer le 16. jour de Mars dernier une Piece en trois Actes, sous le nom d'*Apotheose de Laodamas*, à la memoire de M^r le Mareschal Duc de Luxembourg, avec des Intermedes convenables au sujet, dont les paroles furent trouvées tres-agreables, aussi bien que la Musique, compo-

fée par Mr Charpentier. Cette Piece fut repreſentée aux flambeaux par un nombre de Rhetoriciens choiſis entre les diſciples de ce Pere, qui pour honorer le merite d'un Heros qui a rendu de ſi grands ſervices à l'Eſtat, avoit pris un deſſein qui repreſentoit d'une maniere allegorique & propre au Theatre, ce que Dieu & les hommes avoient fait à ſa mort pour la rendre plus glorieuſe. Ce deſſein renfermoit, non-ſeulement l'amour & la confiance que les Soldats de ſon Armée ont

euë de tout temps pour Mr de Luxembourg, mais aussi l'estime que la France a toûjours faite de sa valeur, & la justice que Dieu a voulu rendre aux Victoires qu'il a remportées contre les ennemis de la Religion, en luy donnant tout le temps de se preparer à aller joüir de la gloire immortelle qu'elles meritent dans le Ciel. On soutint l'Allegorie, en representant ce Mareschal sous le nom de *Laodamas*, qui veut dire *Vainqueur des Peuples*, nom dont il a si bien remply la signifi-

cation, ayant gagné juſqu'à dix Batailles contre differens Peuples de l'Europe. La qualité de Chef & de Maiſtre des Paſteurs luy fut donnée, parce qu'il a commandé les Troupes en chef, & on repreſenta l'Iſle de France, lieu où il nâquit, & la Flandre conquiſe, qui a eſté le Theatre de ſes Victoires, par les Genies qui préſident à ces differens endroits du Royaume. La Juſtice de Dieu fut repreſentée par la Déeſſe Uranie, qui éleva ce Heros à une gloire celeſte & immortelle.

Aprés que cette Deesse, accompagnée de Phosphore & d'Hesper, Dieux des Astres, eut fait le Prologue de la Piece, les Pasteurs du Pays de la Sambre, qui avoient eu les premieres apprehensions de la mort de Laodamas leur Chef, par son Ombre qui leur estoit apparuë en songe, par l'aspect du Ciel, par la vûë de leurs Prairies & de leurs Boccages, & par le son de leurs voix & de leurs Musettes, qui leur sembloient plus sombres & plus tristes qu'à l'ordinaire, demeurérent

dans une inquiétude mortelle, quoy qu'on leur puſt dire de ſa ſanté & de l'honneur qu'il venoit de recevoir à la Cour du Dieu Pan, Dieu des Bergers, & pour en ſçavoir quelque choſe de plus certain, ils interrogerent l'Echo qui ne leur rendant que des réponſes ambiguës, les obligea d'avoir recours au Devin. Les conjurations ordinaires ayant eſté faites, le Devin ne leur put cacher que Laodamas eſtoit mort. Cette fâcheuſe nouvelle donna lieu au premier Intermede & aux

plaintes des Bergers, qui chantérent ces paroles.

LYCIDAS.

O Ciel! ô disgrace cruelle!
O la triste nouvelle?

DAMON.

Lycidas, qu'avez-vous?

LYCIDAS.

O le malheureux sort!
O la funeste mort!

TITYRE.?

Qu'avez-vous, Lycidas

LYCIDAS.

O le cruel martyre!
Ie perds ce que j'aimois le mieux.
Ah, quand Laodamas expire,
Puis-je voir plus longtemps la lumiére des Cieux?

TITYRE.

Cessez de soupirer, tout finit sur la terre.

La Paix & la Guerre
Viennent tour à tour.
Après un triſte jour
Vient la ſaiſon plus belle.
Tout fleurit, tout ſe renouvelle.
Pourquoy la douleur,
Berger, dans ton cœur,
Sera-t-elle éternelle?

TITYRE & DAMON.

Pourquoy la douleur, &c.

LYCIDAS.

La plus tendre amitié dans ſes aimables nœuds,
N'unit jamais deux Bergers plus fidelles,
Mais les Parques cruelles
Ne rendirent jamais Berger plus malheureux.

Chœur de Bergers.

Mort deplorable,
Mort implacable!

O le malheureux sort !
O la funeste mort !

LYCIDAS.

Dans nos hameaux tout se plaint,
tout soupire,
Par tout l'on n'entend plus que
les cris des Pasteurs.
Et tu voudrois, mon cher Tityre,
Que je ne fusse pas sensible à nos
malheurs?

TITYRE.

Non, non, cher Lycidas, je ne
puis plus entendre
D'un Berger les tristes soupirs.
Et ne pas prendre
Quelque part à ses déplaisirs.

Chœur de Bergers.

Mort déplorable, &c.

DAMON.

Allons, Bergers, allons; qu'une
douleur extrême

Ne nous arreſte plus, preparons un tombeau.

C'eſt le dernier devoir d'un fidelle Troupeau,

En perdant un Paſteur qu'on aime,

Choeur de Bergers.

Allons, Bergers, &c.

La reſolution ayant eſté priſe d'ériger un magnifique Tombeau à Laodamas, les Paſteurs parurent dans le ſecond Acte, pour executer la commiſſion qu'on leur en avoit donnée. Pendant qu'ils prenoient leurs meſures, deux petits Dieux des jardins & des boccages, vinrent les conſo-

ler de leur perte, & leur offrir leurs services, pour faire plus d'honneur à Laodamas; mais à peine furent-ils partis, que le Genie de la France interrompit les Pasteurs, & leur défendit de continuer, prétendant que c'estoit à luy & à ses Pasteurs à rendre à Laodamas l'honneur qui luy étoit dû. Il menaça même de renverser le Tombeau déja commencé; mais ses menaces se trouverent inutiles à l'arrivée du Genie de la Flandre, qui soutint si bien ses droits, que ne pouvant tous deux

terminer leur differend, ils s'en rapporterent au jugement d'Uranie, & se separerent, laissant les Pasteurs, qui de leur costé prirent resolution de consulter leur Devin, afin d'apprendre de luy quel succés auroit cette contestation. Elle devint le sujet du second Intermede, dans lequel la Musique fit entendre ces parole.

LYCIDAS Berger de la suite de Sequanide, Genie de la France.

Quel malheur aujourd'huy m'accompagne en tous lieux?

Qu'un funeſte deſtin, qu'un Aſtre malheureux
A de facheux revers a condamné ma vie !
Helas ! pour un Paſteur cheri des Immortels,
Je meditois des vœux, je dreſſois des Autels.
La gloire d'achever me vient d'eſtre ravie.

SEQUANIDE, Genie de la France.

Sambiride jaloux d'un bonheur ſans égal,
Veut peut eſtre en ce jour devenir ton Rival ;
Mais le Ciel dans nos bois Laodamas fit naiſtre,
Et jamais ſur le bord de ces charmans ruiſſeaux,
Le Dieu Pan ne le vit paroiſtre

Qu'avecque mille attraits nou-
veaux.
Vainqueur des Leopards, ſuivi de
la Victoire,
Il fut icy comblé d'une brillante
gloire.
C'eſt donc à nous d'ériger un Tom-
beau
Pour honorer un triomphe ſi beau.

CHOEUR de Bergers de la ſuite de Sequanide.

C'eſt donc à nous, &c.

SAMBIRIDE, Genie de la Flandre.

Toujours terrible dans la guerre,
Cent fois nous l'avons vû ſeul bra-
ver le trépas,
Faire marcher par tout l'effroy de-
vant ſes pas.
Il eſtoit en ces lieux plus craint que
le tonnerre,

Effrayant par ſon nom les Princes de la terre.

CHOEUR de Bergers de la ſuite de Sambiride.

C'eſt donc à nous d'eriger un tombeau,
Pour honorer un triomphe ſi beau.

SAMBIRIDE.

Le Dieu qui fait gronder la foudre, [*en poudre.*
Fit tomber devant luy ſes ennemis
Non, non, il n'eſtoit rien d'impoſſible à ſon bras,
Le fier Lion ne luy reſiſta pas.

CHOEUR des Bergers de Sambiride.

Non, non, il n'eſtoit rien, &c.

Dans le troiſiéme Acte, le Devin n'ayant pû tirer rien de certain ſur le ſujet de la

conteſtation des deux Ge-
nies, s'emporta contre les
Paſteurs, qui ne l'avoient pas
averti qu'on eſtoit allé d'ail-
leurs conſulter Uranie, la-
quelle s'eſtoit reſervé le ſe-
crer malgré tous ſesenchante-
mens. Il les quitta bruſque
ment, & en meſme temps les
deux Genies arriverent pour
attendre Uranie au lieu aſſi-
gné. Un concert melodieux
leur ayant promis ſon arrivée
deux petits Dieux des Aſtres
attachez à cette Déeſſe, la
précederent, & par leur en-
tretien exciterent dans l'ame
des

des Pasteurs diverses passions de joye & de tristesse. Uranie arriva enfin, & ayant écouté les deux Genies, qui soutinrent leurs prétentions l'un aprés l'autre, elle ajugea le cœur de Laodamas au Genie de la Flandre, & son corps au Genie de la France, reservant pour elle sa grande ame, qu'elle emporta dans les Cieux pour y achever son Apotheose. Voicy les Vers que la Musique chanta dans le troisiéme Intermede.

MERCURE.

Bergers, reprenez vos houlettes,
Bergers, heureux Bergers, reprenez vos Musettes,
Et faites rétentir ces lieux
De cent concerts melodieux.

SEQUANIDE.

Mercure, quel dessein vous fait icy descendre?

MERCURE.

De la part d'Uranie on vient pour vous apprendre
Que le Ciel aujourd'huy favorable à vos vœux,
A mis Laodamas au rang des Demi-Dieux.
Dans vos champs vont regner la paix & l'abondance,
Bientost vous reverrez & les Ris & la Danse.
Que ce triomphe est glorieux!

Laodamas est au plus haut des Cieux.

Choeur de Bergers.

Que ce triomphe, &c.

UN BERGER.

Puisque le Ciel l'ordonne,
Finissons nos malheurs, oublions nos regrets.
La mort a des attraits
Quand c'est le Ciel qui la donne.

CHOEUR.

Que ce triomphe, &c.

SAMBIRIDE.

Que tout réponde à nos concerts de joye,
Joüissons du bonheur que le Ciel nous envoye,
Laodamas, le plus grand des Heros,
Dans le sejour des Dieux goûte un heureux repos.

CHOEUR de Bergers.

Que tout réponde à nos concerts
de joye.
Joüissons du bonheur que le Ciel
nous envoye.
N'appellons point le destin rigoureux,
Quand un Vainqueur est pour jamais heureux.

LES GENIES & LES BERGERS.

Que tout réponde à nos concerts
de joye.
Joüissons du bonheur que le Ciel
nous envoye.

Laodamas, le plus grand des Heros,
Dans le sejour des Dieux goûte un
heureux repos.

Le Mardy 21. du mois passé, on fit un Service solemnel pour Mr le Maréchal Duc

de Luxembourg, dans l'Eglise de la Maison Profesſe des Jeſuites de la ruë Saint Antoine, qui eſt une des plus grandes & des plus commodes pour ces ſortes de Ceremonies, eſtant fort étenduë & ouverte, ſans ſeparation de Chœur ny de Nef, à la maniere des Egliſes d'Italie. Elle eſtoit toute tenduë de drap noir depuis le bas juſqu'à la hauteur des corniches. Les baluſtrades de fer qui ſont au deſſus, & celles qui font le tour de la coupole, n'eſtoient garnies de drap qu'en dedans,

afin de n'en point cacher les ornemens & la dorure. L'on avoit mis tout autour de l'Eglise deux lez de velours noir, chargez des Armoiries du Défunt, entrelassées de Bâtons de Maréchal de France, de larmes d'argent, & d'alerions dorez; & entre les deux lez, de grands Ecussons de six pieds de haut, attachez sur le drap de distance en distance, entrelassez de mesme de Bâtons de Maréchal de France passez en sautoir; & au dessous estoit une corniche dont la frise estoit de gaze

d'argent. Sur cette corniche eſtoit un grand nombre de chandeliers d'argent avec des cierges & des Ecuſſons, diſpoſez en frontons, ſupportez par des teſtes de mort ailées & argentées. On avoit encore mis entre chacune des arcades un ſcabellon de marbre feint, terminé par un gros alerion ſupportant un flambeau de poing, & pluſieurs Bougies. Le grand Autel étoit tout couvert de drap noir juſqu'à la voûte; en ſorte neanmoins q u'on avoit conſervé la beauté de l'architecture

par le moyen des velours, des franges d'argent, des gazes, des Armoiries, & d'un nombre prodigieux de chandeliers & de cierges, qui estoient disposez avec tant d'art & d'industrie, qu'on distinguoit facilement les frontons, les corniches, les chapiteaux, les colomnes, les bases, les vases, les couronnes, & tous les autres ornemens qui font la beauté de cet Autel. On avoit dressé au milieu de l'Eglise un superbe Mausolée, élevé de plus de vingt pieds, aux quatre coins duquel estoient

quatre grandes figures feintes de marbre blanc, posées sur des piedestaux remplis de trophées d'armes, qui representoient la Renommée, la Force, la Gloire, & la Victoire, avec leurs attributs. Dans les timpans ou panneaux de la base, estoient peintes en grisaille à fond d'or, les quatre principales Victoires que ce General a remportées sur les Ennemis, & au dessus, quatre grands Ecussons de ses Armes. La Representation du Défunt estoit au plus haut du Mausolée, couverte d'un

Poële de velours noir, armo-
rié & croiſé d'argent, & bor-
dé d'hermines. On avoit mis
au deſſus la Couronne Duca-
le & les Bâtons de Maréchal
de France, & au bas le Man-
teau Ducal avec le Collier du
Saint Eſprit, le tout élevé ſur
pluſieurs degrez de marbre
feint, ſur leſquels il y avoit
plus de ſix-vingt chandeliers
d'argent avec des cierges &
des Ecuſſons, & quatre Gi-
randoles, chacune de deux
douzaines de bougies, qui
s'élevoient aux quatre coins
de la Repreſentation. On

woyoit encore aux pieds de
xcette même Repreſentation
x4-lions dorez, qui ſembloient
eſtre effrayez à la veuë d'un
ſpectacle ſi triſte & ſi lugubre.
Tout eſtant ainſi diſpoſé,
aprés avoir fermé toutes les
feneſtres, & bouché tous les
jours, l'Egliſe n'eſtant éclairée
que des lumieres des cierges
& des bougies, la Meſſe
commença à onze heures, &
fut celebrée par Mr l'Evêque
& Comte de Noyon, Pair de
France, & répondüe en Mu-
ſique par un grand nombre
de Muſiciens des meilleurs

de Paris. La compoſition étoit
de Mr Charpentier. Les Of-
frandes furent portées par
trois Gentilshommes du Dé-
funt, & le Pere de la Rue, Je-
ſuite, fameux Predicateur, fit
l'Oraiſon funebre en preſen-
ce de Mr le Duc de Luxem-
bourg, & de tous les Parens
du Défunt, & de Meſſieurs
les Cardinaux de Boüillon &
d'Eſtrées, de pluſieurs Arche-
vêques, Evêques, Ducs, Ma-
réchaux de France, Cheva-
liers des Ordres, & autres
Perſonnes de la premiere
qualité. Il s'y trouva auſſi

quantité de Ducheſſes, &
utres Dames de diſtinction.
L'Oraiſon funebre fut pro-
noncée avec cette grace qui
ccompagne tout ce que
e Pere de la Rue dit en
Chaire, & elle receut de ſi
grands applaudiſſemens de
cette nombreuſe & illuſtre
Aſſemblée, qu'il fut ſouvent
obligé de s'arreſter. Auſſi
peut-on dire que l'Eloquence
ne ſçauroit aller plus loin,
tant les matieres y ſont fine-
ment traitées, & avec un tour
qui paroiſt toujours nouveau.
Il prit pour ſon texte ces pa-

roles du chapitre 9. de Daniel. I
Non in justificationibus nostris
prosternimus preces ante faciem
tuam, sed in miserationibus tuis
multis, & dit que si la Religion
nous permettoit d'honorer
les Tombeaux des Saints
vainqueurs du peché, & de
chanter leurs vertus jusqu'au
pied du Trône de Dieu, parce
qu'ils regnent avec luy glo-
rieux de la mesme gloire;
quand on rendoit de pareils
devoirs aux Princes & aux
Heros, dont les vertus, sou-
vent humaines, n'ont esté la
plus part que des passions dé-

guiſées ſous des noms & des voiles ſpecieux, c'eſtoit ſeulement pour donner aux Grands du monde un ſpectacle touchant de ce terme inévitable auquel ils ne penſent point, & pour leur mettre ſous les yeux cette mort qu'ils regardent avec fierté, ſanglante & précipitée, dans l'ardeur & le mouvement d'un combat; mais qu'ils ont tant de peine à ſoutenir froide & ſerieuſe, expoſée à leurs reflexions dans ce funebre appareil, qui leur fait malgré eux des leçons de penitence; &

qu'enfin, ſi quelquefois pa
un uſage établi dés les pre
miers temps de l'Egliſe, on
oſoit interrompre les ſaints
Miſteres par l'Eloge de leurs
actions, ce n'eſtoit point avec
l'orgueil du Phariſien, qui
vantoit à Dieu la juſtice de
ſes œuvres, mais avec la hon-
te du Publicain, qui ne de-
mandoit que miſericorde.
Ainſi ſe reduiſant à l'inten-
tion de l'Egliſe, & à la ſim-
plicité de ſon texte, il di-
viſa ſon diſcours en deux par-
ties, & montrant dans la
premiere ce que Mr le Maré-

chal de Luxembourg a fait pour la France, & dans la seconde, ce que Dieu a fait pour luy, il fit voir dans l'une les obligations que la France avoit de prier, & dans l'autre les raisons qu'elle avoit d'esperer. Ce discours estant devenu public, il me seroit inutile de vous en marquer quelques endroits, outre que le choix seroit mal aisé à faire. Je vous rapporteray seulement une peinture du Roy qu'il fit d'abord en peu de paroles. En parlant de tant de Nations qui se sont

fait un interest commun de l'élevation du Prince d'Orange ; *Il semble*, dit-il, *que les Souverains, en luy deferant le nom de Roy, luy ayent tous fait hommage de leurs Couronnes, & que Loüis ne soit aujourd'huy l'objet de leur jalousie & de leur inimitié, que parce qu'il a mis sa gloire à soûtenir, seul contre tous, les droits de la Majesté Royale ; il les soûtient cependant, il triomphe malgré eux. Ils ne sont devenus si puissans par leur union, que pour mieux sentir devant luy leur veritable foiblesse. Leurs efforts n'ont rien diminué ny*

de la grandeur de son Empire, ny de celle de son cœur. Sage & heureux plus que jamais, si le Ciel luy enleve de temps en temps les Ministres de ses desseins, il luy laisse toûjours sa sagesse & sa fortune. Ce Monarque en fait part à ceux qu'il honore de son choix, & suivre exactement les ordres du Souverain, c'est ce qui fait parmy nous les grands Capitaines.

Le 17. de ce mois, le Service de Madame la Princesse de Meckelbourg fut celebré solemnellement dans l'Eglise des Religieuses Carmeli-

tes du Fauxbourg saint Jacques, où son cœur repose. Mr l'Archevesque de Tours y fit l'Office, & le tout fut fait avec beaucoup de magnificence.

Mre Nicolas Camus Seigneur de Pontcarré, Maistre des Requestes, & auparavant Conseiller au Parlement, épousa sur la fin du mois dernier, Mademoiselle le Boulanger, Fille de Mr le Boulanger Président au Grand Conseil.

La Famille des Camus-Pontcarré est fort ancienne,

Geoffroy Camus Seigneur de Pontcarré, Fils de Jean Camus Seigneur de la Roche, & Baron de Bagnols en Lyonnois, & d'Antoinette de Vinols Dame d'Arginy, fut Maistre des Requestes, & ensuite Conseiller d'Estat. Il épousa Jeanne Sanguin, dont il eut Nicolas Camus de Pontcarré premier du nom, Conseiller au Parlement; Jacques Camus de Pontcarré Evesque de Sais; Nicolas Camus de Pontcarré Secretaire des Reines d'Espagne & d'Angleterre; Antoinette Camus

de Pontcarré, seconde femme de Claude Prevoſt Seigneur de Saint-Cyr, Maiſtre des Requeſtes; & Jeanne Camus de Pontcarré, Abbeſſe de saint Antoine des Champs au Fauxbourg saint Antoine. Nicolas Camus de Pontcarré premier du nom, Conſeiller au Parlement, épouſa Marie dame de Pincé, dont il eut pluſieurs Enfans, entre-autres Nicolas Camus de Pontcarré deuxiéme du nom, Conſeiller au Parlement, qui ſe maria à Heleine Hallé, dont eſt venu Nicolas Camus de

Pontcarré, troiſiéme du nom, Conſeiller au Parlement de la Seconde des Enqueſtes, qui a épouſé Mademoiſelle Durand, Fille de deffunt Urſin Durand Conſeiller en la Grand' Chambre, & de N. Boüer, duquel mariage ſont venus pluſieurs Enfans, dont l'aîné eſt Nicolas le Camus de Pontcarré cinquiéme du nom, Maiſtre des Requeſtes, qui vient d'épouſer Mademoiſelle le Boulanger.

La Famille des Boulanger eſt auſſi fort ancienne dans la Robe. Euſtache le Bou-

langer Seigneur de Fontenay, épousa Marie Targer, dont il eut quatre garçons & trois filles. Les fils sont Charles le Boulanger, Eustache le Boulanger, Macé le Boulanger, & Jean le Boulanger. Les filles, Catherine le Boulanger, Epouse de Nicolas le Clerc Seigneur de Lesseville, de Thun, Incourt, & autres lieux, Maistre des Comptes, mort Doyen de la Chambre en 1657. âgé de quatre-vingt-deux ans, dont sont venus Mrs le Clerc de Lesseville; Elizabeth le Boulanger, Epouse de

de Pierre de Hodicq Maiſtre des Comptes, & Anne le Boulanger, Epouſe de Jacques Barthelemy Sr de Relizy, auſſi Maiſtre des Comptes. Charles le Boulanger, fils d'Euſtache le Boulanger, & de Marie Targer, fut Seigneur de Fontenay, & il épouſa Nicole Leſcuyer, dont il eut Euſtache le Boulanger Conſeiller au Grand Conſeil, mort ſans alliance; Jean le Boulanger auſſi Conſeiller au Grand Conſeil, & depuis Maiſtre des Requeſtes, qui épouſa Marie Dalibert, fille

de Mr Dalibert Intendant de la Maison de défunt Monsieur Gaston de France Oncle du Roy ; Charles & François le Boulanger, tous deux Capucins ; Claude le Boulanger, Epouse de Charles le Comte de Montauglan, mort Conseiller de la Grand' Chambre ; Geneviéve le Boulanger, Epouse de Claude Tudert Sr de la Bournaliere, Conseiller au Parlement ; Marie le Boulanger Religieuse Capucine ; & Nicole le Boulanger Religieuse à Soisſons.

Euſtache le Boulanger II.

lu nom, autre fils d'Euſtache
e Boulanger, & de Marie
Targer, épouſa N. Picot,
dont il eut Euſtache le Bou-
anger Prieur de Mouſtier-
neuf; François le Boulanger
Auditeur des Comptes; Char-
es le Boulanger Lieutenant
au Regiment de Navarre;
Claude le Boulanger Epouſe
de Pierre Thibeuf Sr de Bou-
ville, Conſeiller au Parlement;
Anne le Boulanger, Epouſe
de N. de Bretignieres, Con-
ſeiller au Grand Conſeil; An-
ne le Boulanger, Religieuſe
à Soiſſons; & Catherine le

Boulanger, Religieuſe à ſain[t]
te Elizabeth.

Macé le Boulanger, autre
fils d'Euſtache le Boulanger,
& de Marie Targer, fut Sei[-]
gneur de Maſſé, Quinquem[-]
poix, Viarme, & autres lieux
Il fut tout de ſuite Conſeil[-]
ler en la Cour des Aides,
Conſeiller au Parlement, Pre[-]
ſident des Enqueſtes, Pre[-]
voſt des Marchands, & eſt[-]
mort Conſeiller de la Grand'
Chambre. Il épouſa Claude
Flamant, dont il luy eſt reſté
un fils unique, qui eſt Au-
guſte Macé le Boulanger,

Seigneur de Viarme, Conseiller au Parlement, Maistre des Requestes, puis President au Grand Conseil, Epoux d'Anne de la Forest; Jean le Boulanger, dont est venuë une Fille unique, qui est Madelene le Boulanger, qui vient d'estre mariée à Mr le Camus de Pontcarré.

Jean le Boulanger, autre Fils d'Eustache le Boulanger, & de Marie Targer, fut Seigneur de Sablonieres & de Hacqueville. Il fut receu Maistre des Comptes en 1617. & épousa Claude Robin, dont

il eut Jean le Boulanger, Conſeiller au Parlement ; Loüis le Boulanger, Maiſtre des Requeſtes, qui ſuit ; Marie le Boulanger, Epouſe de N. Barin, S^r de la Galiſſonniere, Conſeiller au Parlement de Mets, Avocat General au Grand Conſeil, puis Maiſtre des Requeſtes, pere de Charles Barin de la Galiſſonniere, qui eſt aujourd'huy Doyen des Subſtituts du Parlement, & Anne le Boulanger, Epouſe d'Antoine Loyſel, Conſeiller au Parlement.

Loüis le Boulanger, S^r de

Hacqueville, Fils de Jean le Boulanger, maistre des Comptes, & de Claude Robin, a esté Conseiller au Parlement, puis maistre des Requestes. Il fut l'un des six que le Roy choisit pour son Conseil avec six Conseillers d'Estat, lors qu'il tint les Sceaux en personne en l'année 1672. aprés la mort de Mr le Chancelier Seguier. Il a épousé Catherine Lespinette le mairat, dont sont venus les Enfans qui suivent; Loüis le Boulanger, Seigneur de Hacqueville, Conseiller au Parlement, puis

maistre des Requestes, qui a épousé N. Guyet, Fille d'Antoine Guyet, maistre des Comptes; Jean le Boulanger de Hacqueville, maistre des Comptes; Charles-Antoine le Boulanger de Hacqueville, Conseiller au Chastelet, puis Conseiller au Parlement; Charles-Loüis le Boulanger de Hacqueville, Conseiller au Grand Conseil; N. le Boulanger de Hacqueville, decedé, ayant esté destiné pour estre Conseiller de la Cour des Aides, & N. le Boulanger de Hacqueville, Epouse de

Anne pinon, Conſeiller au Grand Conſeil, puis maiſtre des Requeſtes. Nous avons eu de cette Famille André le Boulanger, Religieux Auguſtin Reformé, du Fauxbourg Saint Germain, fameux Prédicateur, connu dans le monde ſous le nom du Petit Pere André, qui eſt mort à quatre-vingt ans le 21. Septembre 1657. aprés avoir eſté ſoixante-deux ans Religieux, & avoir prêché cinquante-cinq Avens & Carêmes.

Le Lundy 23. de ce mois, Mr le Preſident de meſme fut

marié dans l'Eglise de S. Paul, avec Mademoiselle de Brou. Cette Eglise, quoy que grande, se trouva trop petite pour contenir le concours de peuple qui voulut voir la ceremonie. On fut d'abord averti de l'arrivée de la Mariée par un bruit éclatant de Tambours, qui se fit entendre à l'entrée de l'Eglise, & qui fut suivi de la Simphonie qui estoit dans l'Orgue. La Mariée fut conduite par Mr l'Abbé de Mesme dans le Chœur, au pied du grand Autel, où elle se mit à genoux

vis à vis de Mr de Meſme, ſur un Prie-Dieu poſé ſur un grand tapis de Turquie. Les Ducs, les Ducheſſes, & autres Parens, & les perſonnes de la premiere qualité, qui accompagnoient les Mariez, ayant tous pris leurs places dans des Fauteüils, la celebratiou du mariage fut faite par Mr l'Evêque d'Amiens, Oncle de la mariée, & enſuite la meſſe dite par Mr le Curé de Saint Paul, tandis que l'Orgue & la Simphonie ſe faiſoient entendre de toutes parts. Aprés la meſſe, Mr le Preſident de

Meſme, accompagné de Meſ-
dames de Vivonne, d'Elbeuf,
& des plus proches Parens,
remena la Mariée chez Mada-
me ſa Mere. Il ſe retira enſuite
en ſon Hoſtel, & tout le mon-
de ſe ſepara. Sur les ſix heu-
res du ſoir, Madame la
Ducheſſe de Vivonne, & Ma-
dame la Comteſſe de Nancré,
comme plus proches Paren-
tes de Mr de Meſme, allerent
prendre la Mariée, & la me-
nerent à l'Hoſtel de Meſme,
où elle fut receuë par Mr de
Meſme, & par un grand nom-
bre de perſonnes de la pre-

miere qualité, qui l'attendoient. Elle fut conduite dans le grand Appartement de l'Hostel de Mesme, qui estoit superbement meublé, & où l'on voyoit briller de toutes parts la magnificence, la propreté, le bon gouſt, & la delicateſſe. On paſſa juſqu'à huit heures à recevoir tous les Conviez. Monſieur le Duc viſita dans ce temps-là Madame de Mesme, & aprés le compliment ordinaire, on ſe rendit dans l'appartement à l'Italienne, où toute la Compagnie fut regalée d'un ex-

cellent concert de Muſique. Sur les neuf heures, on monta dans une grande Salle, où le Soupé ſe trouva ſervi. Cette Salle eſtoit éclairée par un grand nombre de Luſtres & de Bougies. Il y avoit deux tables de grandeur égale, de trente couverts chacune, & un buffet d'une extrême magnificence. La Mariée, & toutes les Dames ſe mirent à une même table, & tous les Hommes à l'autre, avec cette circonſtance, que cette table ſe trouvant plus remplie qu'il ne falloit, Mr de meſme

en fit dreſſer une troiſiéme où il ſe mit avec Mr le Duc d'Elbeuf, & deux ou trois autres perſonnes. Les viandes furent ſervies par quarante Suiſſes diviſez en quatre quadrilles, diſtinguées par quatre differentes couleurs. Quatre Maiſtres d'hoſtel avoient ſoin de ſervir chaque table, & quarante Valets de chambre eſtoient occupez à donner à boire, ſans qu'il y euſt une ſeule perſonne de Livrée dans la Salle. Le repas, fut compoſé de tout ce qu'il y avoit de plus delicat pour

la saison ; mais l'ordre & la propreté fut ce qu'il y eut de plus admirable. Dés qu'on fut à table, on entendit dans une Salle voisine toute la Simphonie de l'Opera, qui ne discontinua point pendant ce repas. Quelque soin que quatre Suisses eussent pris de refuser l'entrée de l'Hostel à toutes autres personnes qu'aux Conviez, la maison ne laissa pas de se trouver remplie d'un peuple infini, que la curiosité aussi-bien que l'affection que tout le monde a pour Mr de mesme, avoit por-

té à vouloir estre témoin de cette feste. Aprés le Soupé, toute la Compagnie descendit dans l'appartement à l'Italienne, où l'on trouva encore un autre concert de Musique qui dura jusques à minuit. Ensuite la mariée fut conduite dans son appartement ; & aprés qu'elle fut deshabillée, tous les Conviez s'en retournerent chez eux.

Je ne vous diray rien de la Maison de Mr le Président de Mesme, vous en ayant parlé amerement dans le temps de la mort de Mr le

Preſident de Meſme, ſon Pere. A l'égard de la Mariée, elle s'appelle Marie Thereſe Feydeau de Brou, & elle eſt Fille de feu Meſſire Denis Feydeau Seigneur de Brou, la Villeneuve, Prunelay, & autres lieux, Preſident au Grand Conſeil; & d'Anne Voiſin, Fille de Meſſire Charles Voiſin, Seigneur de la Briche-tiere, Maiſtre des Requeſtes. Mr Feydeau mourut en 1691. & avoit eſté Conſeiller au Parlement, Maiſtre des Requeſtes, Intendant de Montauban, & enſuite de ceda en

1691. La Maiſon de Feydeau eſt originaire de la Marche où ſe trouvoit le Chaſteau de Feydeau, ancienne Baronnie dans la baſſe Marche, à quatre lieuës de Feletin; ce Chaſteau fût ruiné par les Anglois du temps de Charles VII. Vers l'année 1310. Hugues de Feydeau, Damoiſeau, Seigneur de Feydeau, épouſa Alix de Neaux, qui luy apporta la terre & Seigneurie de Neaux en mariage; & on voit un Acte de foy & hommage rendu par ladite Dame de Neaux, veuve de Hugues,

en 1351. à Guillaume Roger Comte de Beaufort, Vicomte de la Motte, Seigneur d'Hermane au nom de ſes Enfans. Louïs Feydeau leur Fils aîné, Seigneur de Feydeau, Neaux, la Milliere, Brailli, prend qualité de Chevalier Baſchelet de dix-huit hommes d'armes, comme on le voit par la Liſte des dix-huit Eſcuyers qui eſtoient ſous luy, laquelle ſe trouve dans la Chambre des Comptes de Paris, où il y a auſſi pluſieurs Actes de foy & hommage rendus par le meſme Louïs Feydeau au

Comte de Poitou, pour les terres de la Milliere & de Brailli. Il épousa Marguerite d'Archiac, Fille de Jean d'Archiac, Seigneur de Vivonne, Saint-Germain, Cerigné, Sœur de Jeanne d'Archiac, Femme d'Aymeri de Rochechoüart. Les Memoires de Castelnau parlent de ce Loüis Feydeau, & de sa Femme; comme aussi d'un procés intenté par ses Enfans contre Guillaume de la Rochechoüart, pretendant avoir moitié de la Terre de Vivonne, comme venant de leur

grand Pere commun Jean d'Archiac. Le Fils aîné de Loüis fut Hugues II. du nom qui épousa Yolande Chalus, & rendit en 1415. foy & hommage à Jacques de Bourbon Comte de la Marche, pour la Terre de Feydeau. De ce mariage nâquit Albert Feydeau, Damoiſeau, Sr dudit lieu, Neaux, Giac, Leſſone, lequel fut Pere de Thomas Feydeau, Seigneur des meſmes lieux, & de Guillaume-Benoiſt - Claude Feydeau, Conſeiller au Parlement de Bordeaux, puis de Touloufe.

Thomas Feydeau fut Pere de Jacques Feydeau, qui épousa Jaquette Chauveau, Fille de Raymond Chauveau, Seigneur de la Borde, & de Guillaume Feydeau Conseiller en la Grand'Chambre du Parlement de Paris, qui fut Envoyé par le Roy Loüis XII. Ambassadeur en Angleterre, & employé en 1499. à l'établissement du Parlement de Normandie. Il est enterré à saint Estienne du Mont, où on lit cette Epitaphe.

D. O. M.

Hic jacet Guillelmus Feydeau ex nobili Feydeorum familia in Marchia oriundus, & in Curia Parlamenti Senator integerrimus, qui legatione apud Anglos functus, Regi, regno, & Curiæ gratus obiit. Anno Domini milleſimo quingenteſimo vigeſimo pridie Kalendas Junii.

Au haut ſont les Armes de Feydeau. Ce Guillaume eut un frere qui fut Chanoine & Doyen de l'Egliſe de Paris. De Jacques Feydeau ſon Frere aîné ſont deſcendus Antoine & Joſeph. Antoine Feydeau

deau fur Conſeiller en la Grand' Chambre du Parlement de Paris, d'où deſcendent Mrs Feydeau de Vaugien. Joſeph Seigneur de Prunelay, eut de Marie Miller Antoine & Denis. Antoine Feydeau Seigneur de Bois-le-Vicomte, Treſorier de l'Eſpargne, n'eut qu'une Fille mariée à Timoleon de Daillon, Comte du Lude; & de ce mariage ſont iſſus un Fils & deux Filles: le Fils, Henry de Daillon, Duc du Lude, Pair de France, Commandeur des Ordres

du Roy, premier Gentilhomme de la Chambre, Lieutenant General des Armées du Roy, Grand-maistre de l'Artillerie, est mort sans Enfans. L'aînée des Filles a esté mariée à Loüis de Bretagne, Comte d'Auvergne; la seconde à feu Mr le Duc de Roquelaure; pere de Mr le Duc de Roquelaure, & de Madame la Duchesse de Foix. Denis Feydeau, Seigneur de Brou, Prunelay, la Ville-neuve, Calende, & autres lieux, Conseiller du Roy en tous ses Conseils d'Estat & privé, épousa en premieres

Noces marguerite le Maire, & en ſecondes, Gabrielle Hannequin, & a eu de ces deux Femmes huit Enfans, trois Garçons & cinq Filles. L'aîné des Fils fut Henry Feydeau, Seigneur de Brou, Prunelay, la Villeneuve, &c. Conſeiller au Parlement de Paris, qui de Marie Rouillié a eu trois Enfans, dont l'aîné eſt le pere de Madame la preſidente de Meſme. Le ſecond eſt Mr l'Evêque d'Amiens, & une Fille mariée à Meſſire Charles-Quentin de Richebourg, Sei-

gneur de Saint-Ange, maistré des Requestes, duquel mariage est sortie une Fille, mariée à Mr le Févre de Caumartin, Intendant des Finances. Le second Fils de Denis Feydeau fut Charles Feydeau, Seigneur de Calende, maistre des Comptes, qui épousa Anne Charpentier, Fille de Mr Charpentier, Conseiller au parlement de paris, puis president au mortier du parlement de mets. De ce mariage sont sortis deux Garçons, Henry Seigneur de Calende, president en la Qua-

triéme des Enqueſtes, qui épouſa Marie Fraguier, Fille de Mre François Fraguier, Seigneur de Quinſy, Conſeiller en la Grand' Chambre, & François Feydeau, Seigneur du Pleſſis, Maiſtre des Requeſtes, Intendant à Pau, où il eſt mort en 1692. & qui avoit épouſé Marie le Févre Dormeſſon. Le troiſiéme Fils de Denis Feydeau, fut François Feydeau, Abbé de Sainte-Marie de Bernay de Villenous & de Maurepas, Conſeiller au Parlement de Paris. Les Filles de ce Denis Feydeau,

furent, Marie Feydeau ma-
riée à Messire Pierre de Mau-
peou Seigneur de Mousseaux,
President des Comptes; Mar-
guerite Feydeau, mariée à
Claude Anjoran Seigneur de
Claye, pere de Claude An-
joran Conseiller au parle-
ment, lequel a eu Gilles An-
joran Avocat General au
Grand Conseil, & Claude
Anjoran Conseiller au parle-
ment, & Catherine Feydeau
qui épousa Mr de le Srat, pre-
sident des Enquestes, qui en
a eu une Fille mariée à Mr le
Jay, maistre des Requestes,

pere de Mr le Jay, Seigneur de Maiſon Rouge, Conſeiller au parlement, de Henry le Jay Eveſque de Cahors, & de Mr le Jay Chevalier de Malthe, Capitaine aux Gardes. La quatriéme Fille de Denis Feydeau, fut mariée à à Mr le Camus preſident des Comptes, Contrôlleur General des Finances, qui en a eu André le Camus Seigneur Deſmery, Conſeiller au parlement, & marie le Camus mariée à Mr Hannivel de Monnevillette, dont il eut un Fils Alexandre Adrien Har

nivel Marquis de Crevecœur, Président au Mortier; & une Fille mariée à Mr le Comte de Tonnere, premier Gentilhomme de la Chambre de Monsieur le Duc d'Orleans. La cinquiéme Fille du mesme Denis Feydeau, fut mariée à Mr Dugué de Bagnols, Maistre des Requestes, puis Conseiller dsEstat, lequel en a eu Pierre Dugué Seigneur des Trous, & Dreux Dugué Conseiller d'Estat, Intendant en Flandre. Feydeau porte *d'Azur au Chevron d'or, accompagné de trois Coquilles de*

meſme; & pour Tenans, deux Sauvages au naturel ayant leurs Maſſes.

Vous avez oüy parler de la priſe du Vaiſſeau Anglois nommé l'Eſperance, de ſoixante & dix pieces de Canon; mais comme on n'en a point encore donné de détail, en voicy un qui vous inſtruira de tout ce qui s'eſt paſſé en cette occaſion.

COPIE DE LA LETTRE du second Capitaine du Navire le S. Antoine, du 4. May 1695.

COmme Mr de la Villetreux a eſté bleſſé dangereuſement dans un Combat donné contre deux Navires de guerre Anglois, & qu'il n'eſt pas en eſtat de vous écrire, je le fais pour vous informer du détail de cette rencontre. Eſtant en croiſiere avec l'Eſcadre de cinq Navires, commandée par Mr le Marquis de Neſmond, à trente-cinq lieuës à l'Oueſt-Sud-oueſt de Sorlingue, nous rencontrâmes le 20. du paſſé, à cinq heures aprés midy, deux Navires de guerre Anglois; le premier, nommé l'Eſperance, de 70. pieces de canon; l'autre l'Engleſey,

de 52. avec un autre Navire pour Brulot. Comme le temps estoit brumeux, ils n'estoient qu'à une lieue & demie sous le vent à nous lors que nous les apperceûmes. Nous arrivâmes vent arriere sur eux, tous les cinq Navires avec Pavillon Anglois à Pouppe, ce qui fit que les trois Navires demeurerent un peu de temps en pane, nous croyant Anglois; mais si-tost qu'ils nous eurent reconnus, ils forcerent de voiles pour nous fuir. Nous allions mieux qu'eux, & qu'aucun de nos Camarades, ainsi nous fumes bientost à leur travers, & les attaquâmes seuls, ayant commencé le combat à six heures, estant au vent à cause du Brulot. Cela dura ainsi jusqu'à huit heures, faisant un feu continuel de part & d'autre. Pen-

dant tout ce temps, nos Camarades n'avoient pû encore nous joindre, & il n'y avoit que le François & le Fortunè qui estoient dans les eaux du Commandant Anglois, & qui le battoient dans la pouppe. L'Englesey avoit gagné un peu de l'avant de son camarade, & nous faisions nostre possible pour le joindre. Nous fumes à son travers longtemps, cherchant en arrivant sur luy á le chauffer de bien près, pour l'aborder, si nous avions pû, ce qu'il prenoit grand soin d'éviter. Neanmoins nous en fumes si près, que nous luy rompîmes son baston de Pavillon de pouppe avec nostre Beaupré; mais l'Amiral Anglois, qui estoit un peu de l'arriere de nostre Navire, nous defoloit avec son gros canon, & nous coupa nostre

mast de hune d'avant, ce qui fut cause que ce Navire s'échapa, & abandonna son Commandant. Le Brulot en fit de mesme, nonobstans les signaux qu'il luy faisoit pour se tenir auprés de luy. Le Fortuné chassa quelque temps l'Englesey, mais inutilement. Il estoit nuit que Mr de Nesmond ne nous avoit pu joindre. Il n'y avoit que le Fortuné & le François qui battirent l'Anglois dans ses eaux. Nous étions demeurez de l'arriere, ayant esté desemparez. Ainsi il nous auroit échapé si Mr de Nesmond ne l'avoit joint; mais comme il estoit beaucoup desemparé, & qu'il avoit toutes ses voiles percées, nostre Commandant l'attrapa à dix heures. Il se mit à son travers, & fort proche, & enfin aprés une heure de combat,

il l'obligea de se rendre, l'ayant
démasté de son grand mast. Ce
Navire avoit quatre cens hommes
d'équipage, dont il y en avoit eu
quatre-vingt de tuez, ou blessez.
Le Capitaine, nommé Robinson, a
esté blessé legerement. Il a tres-bien
fait son devoir, & s'est défendu
avec toute la vigueur possible. Il
dit que lors qu'il sera en Angle-
terre il fera pendre les autres Capi-
taines pour l'avoir abandonné.
L'on peut dire, comme c'est la ve-
rité, que sans le Saint Antoine il
n'auroit pas esté pris, mais nous les
contraignîmes pendant deux heures
à faire des lancées pour nous tirer
ce qui l'arrestoit, & est cause qu'on
l'a joint. Nous avons esté fort mal-
traitez, nos masts & nos vergues
percées de boulets, particulierement

le mast de Misaine & celuy d'Artimon, qu'il faut changer. Presque tous nos haubans ont esté coupez, & l'appareil de voile qui estoit en vergue, hors d'estat de servir; dix hommes tuez, & trente cinq blessez & estropiez. Mr de Nesmond est fort content de la maniere hardie & vigoureuse avec laquelle Mr de la Villetreux a attaqué ces deux Navires Anglois. Il luy rend là-dessus toute la gloire qui luy est deuë. Il y avoit deux jours que deux de leurs Camarades s'estoient separez par la brume, qui sont le Montaigu & la Capitaine, de 70. canons chacun, & nous croyons qu'un du ces deux estoit en veuë lors du combat, puis que trois heures auparavant nous avions chassé un Navire qui nous montra

Pavillon Anglois, & qui estoit à peu près de cette force. Par les prisonniers nous avons appris que ces quatre Navires & le Brulot avoient conduit jusqu'à Finisterre une Flote de 70. à 80. Navires qui alloient à Cadix, & qui estoient sortis de l'Isle de Vich le 8. du passé; que cette Flote estoit escortée sortant d'Angleterre, par douze Navires de guerre, ayant trois Brulots, deux Galiotes à Bombes, & plusieurs Navires de charge, qui ont quantité de munitions pour leur Armée, & trois Regimens; que le mesme jour qu'ils quitterent cette Flote, outre les quatre Navires & le Brulot qui revenoient dans la Manche, il se separa deux autres Navires de guerre de 70. pieces qui alloient en Biscaye. Dimanche

passé, premier de ce mois, nous rencontrâmes le Navire le Saint Antoine de Genes, sorti depuis douze jours de Cadix allant à Amsterdam. Il nous a dit que le Convoy d'Ostende estoit sorti quinze jours avant luy dudit lieu; que toute l'Armë ennemie estoit preste, & qu'il avoit vu sortir avant son départ deux Escadres Angloïses, que l'on disoit devoir venir en Ponant, mais qu'il croyoit plutost aller au Levant.

Quoyque le Vaisseau l'Esperance ne fût monté que de 70. Canons, il estoit percé pour 74. & l'on assure que le corps de ce Vaisseau est un des meilleurs qu'ils eussent

en Angleterre. Quant au Saint-Antoine qui l'a ſi bien combatu, il eſt de 56 pieces de Canon. Mr de la Villetreux l'avoit armé pour faire la courſe ; mais lorſqu'il fut preſt à ſe mettre en Mer, il receut ordre d'aller à la Rochelle pour ſe joindre à l'Eſcadre de Mr de Nemond, où il a ſervy utilement & glorieuſement ; mais il a eu le malheur d'eſtre bleſſé, & il eſt mort enſuite de ſes bleſſures, fort regreté, & fort eſtimé. Il n'en eſt pas de meſme du Capitaine Va-

gham qui commandoit de Dartmouth; pris il y a quelque temps par les François. On estoit si mal content de sa conduite en Angleterre, qu'en ayant reçu une Lettre pleine de menaces, il tomba mort en achevant de la lire.

Le Roy estant party de Versailles le 13. du mois passé, dîna dans son Carrosse en pleine Campagne, au dessus de saint Denis, toutes les viandes se trouvant toûjours prestes dans un Surtout en quelque lieu que ce Prince veüille s'arrester. Il alla cou-

cher à Chantilly, où il fut re-
çu au pied de l'Escalier par
Monsieur le Prince, Madame
la Princesse, Mademoiselle
de Condé, Monsieur le Duc
du Maine, & Monsieur le
Comte de Thoulouse. Toute
la Cour fut commodement
& magnifiquement logée
dans ce Chasteau, & ne
manqua d'aucune des choses
dont on peut avoir besoin en
de pareilles occasions. Il suf-
fit de connoistre Monsieur
le Prince pour en estre per-
suadé. Outre les Tables du
Roy, Son A. S. y a toûjours

tenu une grande & magnifique Table. S. M. ayant louvent esté tirer pendant son sejour à Chantilly, y prit force Faisans. Elle arriva le Samedy suivant, sur les six heures du soir à Compiegne. Ce Monarque, pendant tout le temps qu'il y a sejourné, a dîné seul, & soupé en public pour satisfaire l'empressement que le peuple & la Noblesse des environs avoient de le voir, & pour donner lieu aux Officiers des Troupes de luy faire leur Cour. Il y a eu pendant son sejour à

Compiegne, cinq Chasses & quatre Reveuës. La premiere qui estoit celle des Carabiniers, se fit le 2. de May. Ils sont divisez en cinq Regimens, qui font cinq Brigades; la Reveuë ne fut que de quatre, la cinquiéme estant en Catalogne. Monsieur le Duc du Maine qui est Colonel General des Carabiniers, parut à leur teste avec l'habit des Officiers de ce Corps, dont ce Prince a tant de soin, qu'on peut dire qu'il n'y a pas de plus belles Troupes.

La seconde Reveuë fut de la Maison du Roy, & des Grenadiers. Je ne diray rien de ces Troupes, on sçait qu'elles ont fait de tout temps l'admiration & la terreur des Ennemis.

Les Regimens de la Reine, de

Toulouſe, & quelques autres firent le plaiſir de toute la Cour, à la troiſiéme revûë. Monſieur le Duc du Maine & Monſieur le Comte de Toulouze parurent à la teſte de leurs Regimens, vétus comme les Officiers de ces Troupes, & firent remarquer leur bonne grace, & la vivacité avec laquelle ils ſe portoient à tout ce qui regardoit ces Corps qui ont l'honneur de porter leurs noms.

La quatriéme revûë fut du Royal Allemand, de Furſtemberg, Condé, Anjou, & Courtebonne. Toutes ces Troupes furent admirées, & l'on dit que les hommes, & les chevaux eſtoient faits au moule. C'eſt une choſe ſurprenante que la beauté des chevaux des quatre revûës. Elle fut remarquée par M.

l'Ambaſſadeur de Veniſe, qui les ſ
admira, & en parla fort avantageu-
ſement. La remarque eſtoit juſte,
& de ſaiſon, aprés tout ce que
les Ennemis ont publié au con-
traire Le Roy partit le 13. de Com-
piegne pour aller a Liencourt, & il l
y ſéjourna le 14. Mr le Duc de la
Rochefoucaut, à qui appartient cette
belle maiſon, alla recevoir Sa Ma-
jeſté quelques lieuës au delà, &
l'accompagna à cheval à la portiere
de ſon Caroſſe juſques à Liencourt,
où la Cour ſe promena d'abord dans
les jardins, & prit le diverriſſement
des eaux. Le Roy vit enſuite joüer
à la longue Paume & Mr de la
Rochefoucaut n'oublia rien de tout
ce qui pouvoit faire paſſer agreable-
ment le temps dans cette delicieuſe
maiſon, & Sa Majeſté, dont les
manieres

manieres obligeantes n'ont jamais eu d'égales, continua de luy donner des marques de sa genereuse bonté pour luy, en luy faisant des graces beaucoup plus sensibles que les dons de la fortune. Le Roy alla le 15. coucher à Chantilly, & se rendit le 17. à Versailles.

Le vray mot de l'Enigme du mois passé estoit *le Mouchoir à moucher*, & il a esté trouvé par Mrs Duvaux de la rue de la Truanderie : Metivier Huissier Royal à Blois : l'heureux Bourgeois de la rue S. Antoine: l'indifferent Amant du coin de la rue des Augustins : le petit Docteur de la rue du Roule : l'Heureux de nuit, & sa Cousine de la rue de Bussy. Mademoiselle Javote & son Frere, du coin de la rue de Richelieu : la belle Polonoise ; la Bien

nommée à l'Anagramme, *Aimer est ſa vertu* : la docile Thinchine de Chilly : la mignonne Marion de Neufville : la modeſte Babet ſa Caderte, & la propre & ſage Loüiſon de Beaucouſin : ces quatre de la grande Place de Noyon : l'agreable Madelon Robin Dupuis : l'Amitié reciproque : les trois Nimphes de la Chaſſe de Belveder : Fanchon de la Ruelle : Angelique & Manon de Vincennes : Tamiriſte de la rue de la Ceriſaye : l'aimable Thucidide : les deux Nobles de Meaux : le Cavalier de Fontenay, & la jeune Pelagie.

L'Enigme nouvelle que je vous envoye, eſt de Mr de la Tronche, de Roüen.

ENIGME.

JE suis souvent chargé de divers agrémens.
Etant petit je suis du gouſt de bien des gens,
Et plus j'ay de grandeur, moins je plais à leur veuë;
Cependant neceſſaire en Hiver, en Eſté,
On me porte à la Cour, au Village, à la rue,
Et je porte à mon tour tous ceux qui m'ont porté.

On eſtime fort icy l'Air nouveau que je vous envoye gravé, & dont vous allez lire les paroles.

AIR NOUVEAU.

QUand on aime bien tendrement,
On ne peut eſtre un jour ſans voir
ce que l'on aime,
Et l'abſence d'un ſeul moment
Fait ſouffrir un chagrin extrême.

Quand la beauté & le vray merite font naiſtre l'amour, il fait bien du chemin en peu de temps. C'eſt ce qui a fait que Mr le Duc de Lauzun a conclu en ſi peu de jours ſon mariage avec Mademoiſelle de Quinrin, ſeconde Fille de Mr le Maréchal Duc de Lorges. Heureux les maris, dont les Femmes ont eu une auſſi bonne éducation. Je ne dis rien de Mr le Duc de Lauzun ; ſa vie eſt un

tissu d'accidens si éclatans, qu'il n'y a personne qui les ignore. Sa noblesse est des plus anciennes. Il s'appelle de Caumont. Mr le Duc de la Force est de mesme Maison, & porte le mesme nom, mais il ne porte pas les mesmes Armes. Ce n'est pas la premiere alliance qui s'est faite entre la Maison de Caumont & celle de Durfort. Il y a prés de quatre siecles que Gailhard de Durfort, Seigneur de Duras, épousa Marguerite de Caumont. Cette alliance est prouvée dans la Filiation de la Maison de Duras, & elle est prouvée encore par un Acte tiré des Archives de Pau du vieux Inventaire d'Albret, chapitre de Castelnau, &c. cotte M. 4. C'est un contrat passé entre Marguerite de Caumont, Veuve de Gailhard de

Durfort, Seigneur de Duras, de Blanquefort, &c. & Bernadets d'Albert du 26. Octobre 1357, La Maiſon de Caumont eſt ſi éclatante, qu'en 1344. Guilhem Raimond, Seigneur de Caumont (c'eſt à dire que c'eſt un grand nom, & nom d'un grand fief) par ſes Lettres en Gaſcon du 21. May, fit treves avec le Seigneur d'Albret, & autres, juſqu'au Dimanche d'aprés la Pentecoſte. Le Seigneur de Caumont dit qu'il en a donné des Lettres patentes ſcellées de ſon Scean en pendant, ce ſont ſes termes, audit Seigneur d'Albret. Cet Acte eſt auſſi des Archives de Pau; & il y en a nombre d'autres auſſi diſtinguez. La Maiſon de Lauzun eſt ſeparée de celle de la Force vers l'an 1300. & dés ce temps, ils prirent des Armes dif-

ferentes. La Force porte *d'azur à 3. Lions passans d'or*, & Lauzun *tiercé & bandé d'azur, d'or & de gueules.*

Mr le Duc de Lauzun fut marié le Samedy 21. de ce mois, dans l'Egliſe de S. Roch, par le Curé de cette Paroiſſe, & le lendemain Madame la Ducheſſe de Lauzn ſa Femme, fut honorée du Tabouret chez le Roy, où ſe trouverent Madame la Ducheſſe de Lorge ſa Mere, & Madame la Ducheſſe de Saint Simon, ſa Sœur.

Quoy que l'Amiral Ruſſel ait reçeu le Convoy qu'il attendoit d'Angleterre, il manque encore environ quatorze mille Matelots à ſa Flote. La diſſenterie & le ſcorbut en ont beaucoup emporté, ainſi que de Soldats & d'Officiers, & les vers s'eſtant mis dans la pluſpart des

corps de leurs Vaisseaux, cette flote est fort en desordre. Les Espagnols se sont épuisez à fournir aux Anglois une partie de ce qu'ils leur avoient promis, & ils les ont neanmoins laissé manquer de tout; ensorte que ces deux Nations sont fort mécontentes l'une de l'autre. Il n'y a pas d'apparence que les Anglois tirent aucun fruit du grand armement qui a mis l'Angleterre hors d'estat de s'en relever de plusieurs années. Quand cette flote sera de retour il luy sera dû plus de quinze millions; car selon l'usage on paye les Veuves des Matelots, de la mort de qui on tient Registre, & loin que le Prince d'Orange ait le premier sol pour payer ce qu'il devra à cette flote, il luy manque plus de la moitié des sommes dont il a besoin pour les

frais de la guerre de toute l'année. Ainſi il eſt tres certain que la flote eſtant une fois revenuë de la Mediterranée, elle n'y pourra retourner de pluſieurs années, non ſeulement, parce qu'il faudroit des ſommes immenſes que l'Angleterre ne peut plus trouver ; mais parce qu'il y auroit une impoſſibilité abſoluë d'avoir des Matelots Les Eſpagnols ne ſouhaitent point de l'y revoir & les Predicateurs, en preſchant à Cadix contre l'alliance d'Eſpagne avec les Heretiques, n'ont point déguiſé aux peuples que cette alliance attiroit ſur l'Eſtat tous les malheurs dont il ſe trouve accablé. Il manque d'argent, de pain, & de viande. Le pain vaut cinq ſols la livre en Angleterre, ce qui n'eſt jamais arrivé, & l'on peut dire

qu'il n'y a que la France aujourd'huy où toutes les choſes neceſſaires à la vie ſoient en abondance. Jamais le Prince d'Orange ne s'eſt trouvé ſi embaraſſé que cette année. La pluſpart des fonds qu'on luy a aſſignez ne peuvent produire les ſommes pour leſquelles ils luy ont eſté donnez, & la plus grande partie des bourſes qui avoient accoûtumé de faire des avances, ſe trouvent fermées, parce que l'on craint que les Actes du Parlement paſſez depuis la mort de la Princeſſe d'Orange ne puiſſent valider. Le Parlement n'a plus eſté ſi empreſſé à chercher des fonds, depuis qu'il a prié le Prince d'Orange de faire enſorte que le Royaume ne contribuaſt à l'avenir aux frais de la guerre, qu'à proportion des Al-

liez. Cela leur donne beaucoup d'inquietude, parce que tous les Princes liguez en reçoivent des subsides, sans quoy la guerre ne peut estre continuée. Ainsi on peut asseurer que le Prince d'Orange ne peut regner en Angleterre sans qu'il en couste à ses peuples plus de soixante millions chaque année. Ce Royaume se trouve épuisé par là, & si la guerre continuë il sera dans deux ans épuisé d'argent. On ne peut repliquer à cela. L'Angleterre ne reçoit d'aucune Puissance, & ne gagne plus à son commerce, puisque les pertes continuelles égalent au moins les gains. Le Parlement chagrin de tant de dépenses, a voulu sçavoir ce que les sommes que le Chevalier Kooke avoit entre les mains estoient devenuës Il

me reſte trop peu de place pour le détail de cette affaire, dont vous liſez toutes les ſemaines les ſuites dans les nouvelles publiques, ainſi je ne vous les repeteray point. Cette affaire a fait depoſer l'Orateur du Parlement qui eſtoit Creature du Prince d'Orange, & il n'en a pû mettre un autre à ſa devotion. Son premier Miniſtre ſe trouve accablé par la meſme affaire, comme vous verrez dans la ſuite de cet article. Enfin toutes ces ſommes qu'avoit le Chevalier Kooke ſe trouvent avoir eſté données, ou au Prince d'Orange, ou avoir ſervi pour corrompre des voix du Parlement contre la juſtice & le bien de l'Eſtat, ce qui a tellement indigné le Parlement, que les Committez eſtablis afin de chercher des fonds

pour l'achevement des subsides accordez, ont entierement cessé, & qu'il n'a plus pensé qu'à l'affaire du Chevalier Kooke. Tout cela avoit fait resoudre le Prince d'Orange à proroger le Parlement pour en empescher les suites ; mais il acheva à se determiner, ayant appris par les Membres qu'il a gagnez dans le Parlement, qu'on s'y disposoit à luy demander qu'il en continuast ses seances, afin que ce Corps pût gouverner pendant son absence, ou que du moins il estoit resolu à le prier de luy nommer ceux qu'il vouloit laisser pour Administrateurs du Royaume, afin qu'il donnast son approbation à ce choix. Cela est fondé en exemple, le Prince d'Orange ayant declaré au Parlement quand il passa en Irlan-

de, qu'il laiſſoit la Princeſſe d'O-
range Regente ; mais n'eſtant plus
dans ce ſentiment, il a prorogé le
Parlement afin qu'il ne l'inquietaſt
point ſur cet article ; outre qu'il
craignoit que quelques-uns des
Regens qu'il vouloit nommer,
ne ſe trouvaſſent envelopez dans
l'affaire du Chevalier Cooke, &
ne fuſſent accuſez Ainſi le Parle-
ment avant que d'eſtre prorogé n'a
paſſé que les Actes qui regardent les
Impoſts ſur la Poterie, Verrerie, &
ſur le Charbon, celuy des Cuirs
ayant eſté rejetté. Les trois Actes
qui ont paſſé, ne montent pas en-
ſemble à plus de cinquante mille li-
vres ſterlin, ce qui eſt bien éloigné
de la ſomme de prés de vingt mil-
lions qui luy manquoient encore
pour l'achevement des ſubſides ac-
cordez, & dont le Prince d'Orange

a mieux aimé ſe priver, que de ſe voir contraint par le Parlement à nommer peut-eſtre d'autres Regens du Royaume que ceux qu'il avoit choiſis, & à voir la plus grande partie de ſes Creatures empriſonnées, ou du moins acculées pour l'affaire du Chevalier Cooke. Milord Damby, ſon premier Miniſtre, eſt de ce nombre. Il avoit demandé au Prince d'Orange qu'il ne proro-geaſt le Parlement de trois jours, parce qu'il eſperoit mettre pendant ces trois jours ſes affaires en eſtat de le juſtifier; mais ce Prince n'ayant pû luy accorder ces trois jours, dans l'apprehenſion d'eſtre fortement inquieté par le Parlement touchant la Regence, ce Milord eſt demeuré chargé de ſon accuſation, dont il ſçait fort mauvais gré au Prince d'Orange, qui a nommé avant ſon

départ les Commissaires qui doivent gouverner le Royaume en son absence. Ce sont l'Archevesque de Cantorbery, le Sieur Sommers, Garde du grand Sceau; les Comtes de Shrevvsbury de Devonshire, de Dorset, & de Pembrock, avec Milord Godolphin. Le Prince d'Orange, pour oster lieu à tous les raisonnemens sur ce choix, ou du moins pour ne les point écouter, est parti aussi-tost aprés, & arrivé en Hollande le 24. de ce mois.

Ma Lettre commençant a estre trop longue, je vous diray en peu de mots la situation de nos affaires dans tous les lieux où nous avons des troupes.

Mr de Montal qui n'est à la teste d'un corps de quatorze ou quinze mille hommes, que pour couvrir quelques-unes de nos Places, est

tellement redouté des Ennemis, qu'on mande de son camp, que loin que nous devions craindre d'estre attaquez de ce costé là, les ennemis apprehendent que ce General n'y fasse quelque siege. Ils sont encore tout confus de nous avoir laissé faire si paisiblement nos nouvelles lignes, ayant un si grand nombre de Troupes qui pouvoient y mettre obstacle. On travaille à fortifier & a garnir ces lignes. Nos troupes s'assemblent à Kevrin depuis que le fourage commence à paroistre. Mr le Maréchal Duc de Villeroy partit le 24 de ce mois, & alla coucher le lendemain à Valenciennes. La Cavalerie de son Armée est si belle, qu'un Ministre Estranger dit en voyant les reveuës de Compiegne, *qu'on n'avoit pas*

besoin de lignes qnand on avoit de si bonne Cavalerie.

L'Armée de Mr le Maréchal de Lorges sera en Campagne avant celle des Ennemis ; elle sera superieure. On croit qu'elle devoit estre assemblée le premier de Juin, & qu'on n'en entendra parler qu'en apprenant sa marche au-delà du Rhin Celle de Catalogne doit estre assemblée presentement, & tout ce qu'ont dit les nouvelles publiques touchant le Convoy qu'ils publient n'avoir pû entrer dans Castel-follit, est absolument faux.

Les Lettres d'Italie portent ce qui suit. *Il y a si peu d'ordre dans l'entreprise du Siege de Casal, que quand on croit pouvoir ouvrir la Tranchée, il y a toûjours quelque chose qui manque, car les Canons estant placez sous ses batteries, le*

affuts se sont trouvez si méchans qu'on a esté obligé de les changer & les boulets n'estoient pas de calibre. Ainsi de bien d'autres choses. Les Soldats se raillent des Generaux, & ont fait des Chansons qu'ils chantent publiquement. Les Lettres de Turin du 20. de ce mois, disent que la Tranchée n'estoit point encore ouverte devant Cazal, & qu'on y faisoit une Digue pour en empécher l'inondation, en cas que le Pô débordât pendant le Siege.

Le Tresor du Grand Seigneur qui estoit épuisé, s'est trouvé remply du jour au lendemain. Il s'est fait donner dix mille bourses de cinq cens écus chacune, par tous ceux qui composent le Serrail, parce qu'ils ont vendu toutes les Charges, Emplois & Dignitez, sous les

quatre derniers Sultans. Il prerend les donner luy-mesme à l'avenir au merite, & à la valeur ; ainsi ses affaires en iront mieux. La Sultane sa Mere luy a donné plusieurs millions en Piastres & en Pierreries ; & il a aussi tiré trois millions de la Sultane, favorite du dernier Sultan. Les Gens de la Loy luy font aussi un prelent considerable ; & comme ce nouvel Empereur doit faire la Campagne, chacun veut avoir la gloire de le suivre. Tout cela inquiette beaucoup l'Empereur, & fait que lorsqu'il partage ses forces pour faire le Siege de Cazal, il prefere son ambition aux interests de la Religion. Je suis, Madame, vostre, &c.

A Paris, ce 31. May 1695.

Voicy une Lettre qui merite bien de trouver icy sa place. Je vous la donne san y avoir rien changé.

De Turin le 22. May.

Toute la ceremonie qui a esté faite jusques à present, touchant l'entreprise du Siege de Casal, n'aboutit aujourd'huy qu'à vous écrire que tous ces grands desseins vont en fumée, & que nostre Prince voyant clairement que l'Empereur ne veut ce Siege que pour avoir en Italie une Place de cette conséquence, & ne pas manquer l'occasion qui se presente favorable pour cela, & ne luy point tenir la parole qu'il luy avoit donnée de sa démolision aprés sa prise, a déclaré qu'il ne vouloit pas perdre ses Troupes à l'entreprise d'une chose qui ne luy pouvoit que causer un tres-grand dommage, & que pour cet effet S. A. R. a déclaré qu'elle ordonnoit à ses Troupes de s'en retourner. La Cavalerie mesme en est déja arrivée au Camp d'Orbassan, & l'Infanterie doit venir camper entre Cony & Demonte. Il

y aura encore un autre Camp entre Turin & Pignerol. S. A. R. a fait revenir toute l'artillerie, qu'il avoit envoyée devant Casal. Nous aurions esté à la veille de voir l'Empereur maistre de l'Italie s'il eust eu une fois Casal, & par conséquent de nostre Pays quand il l'auroit voulu. On dit encore bien plus en ce Pays, car on veut que sur ce que l'Ambassadeur de S. A. R. à Vienne a fait instance à l'Empereur de tenir sa parole au Duc son Maistre de raser Casal aprés sa prise, ce que l'Empereur avoit refusé absolument, l'Ambassadeur suivant ses ordres, dit à l'Empereur qu'il luy laisseroit faire ce Siege, & qu'il ne s'en mesleroit point. On veut, encore, que l'Ambassadeur ait découvert que l'on vouloit s'assurer de S. A. R. ce que luy ayant fait sçavoir par un Courier qui arriva hier, S. A. R. prit sur le champ la resolution de décamper.

Je vous prie de vous souvenir que ce n'est pas moy qui parle, & que la Lettre est de Turin.

TABLE.

Prelude.

Portrait du Roy. 8

Converſation Academique. 16

La Linote, Galanterie. 77

Imitation d'une Ode d'Horace. 83

Réponſe d'un Carteſien à un Peripaticien. 85

La deffenſe des Bouts-rimez, ou réponſe à la Lettre de Mr. Bellocq. 119

L'Amant heureux. 168

Hiſtoire. 176

Lettre de Calais. 211

Madrigaux. 213

Morts 216

Apotheoſe à la memoire de Mr le Mareſchal Duc de Luxembourg 222.

Service ſolennel fait pour Mr le Mareſchal Duc de Luxembourg, avec l'Oraiſon funebre prononcée par le Pere de la Rue, Jeſuite. 244.

TABLE.

Service fait pour Madame la Princesse de Neckelbourg. 259
Mariages. 260
Détail de la prise du Vaisseau nommé l'Esperance. 297
Journal de ce qui s'est pasé au voyage du Roy à Compiegne. 307
Enigme. 313
Mariage de Mr le Duc de Lauzun. 316
Nouvelles d'Angleterre. 319
Nouvelle de divers endroits. 328
Lettre de Turin. 333

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE IMPRIMES

Avis pour placer les Figures.

Le Mausolée doit regarder la page 251.

L'Air doit regarder la page 316.

8°